

LE DEVOIR

VOL. CI N° 121

LE MERCREDI 2 JUIN 2010

1,10 \$ + TAXES = 1,25 \$

Le Canada peut-il éviter une marée noire ?

L'opposition a remporté une première victoire hier en réussissant à faire adopter une motion visant à rehausser les normes fédérales

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

L'opposition à la Chambre des communes a réussi à faire adopter une motion dont l'objectif est d'éviter qu'une marée noire comme celle du golfe du Mexique vienne souiller les côtes canadiennes, en particulier dans l'environnement marin de l'Arctique où les risques et les impacts environnementaux seraient encore plus élevés.

La motion a été initiée par la députée néo-démocrate Linda Duncan, la seule de sa formation élue en Alberta, aux portes mêmes de la capitale du pétrole. Elle propose de revoir tout l'appareil normatif fédéral qui encadre présentement l'exploration des combustibles fossiles en mer et d'en faire la référence internationale.

La motion, à laquelle les conservateurs se sont ralliés, à la surprise générale, vise à «doter le Ca-

nada des règles de sécurité et de protection de l'environnement les plus rigoureuses du monde, et à faire rapport à la Chambre afin d'en assurer le suivi».

Mais cette motion, qui ne réclame pas de moratoire sur les projets d'exploration en mer d'ici la mise au point de cette nouvelle réglementation, pourrait être le début d'une série d'affrontements parlementaires pour modifier certaines règles de base d'ici à ce que la révision souhaitée soit terminée. En effet,

plusieurs projets majeurs d'exploration pétrolière en mer sont en marche dans la mer de Beaufort et au nord de Terre-Neuve, comme celui de Chevron. Cette société a commencé il y a 15 jours à forer à

VOIR PAGE A 8: MARÉE

■ Washington ouvre une enquête sur le désastre du golfe du Mexique, page A 4

Gaza: Israël maintiendra son blocus en dépit des pressions internationales

D'autres navires d'aide humanitaire tenteront de ravitailler le territoire palestinien

CLAUDE LÉVESQUE

Au-delà de l'arraisonnement d'une flottille en Méditerranée, la communauté internationale a critiqué hier le blocus imposé par Israël à la bande de Gaza, encerclement que les militants propalestiniens ont d'ailleurs promis de forcer de nouveau à brève échéance.

Même si l'assaut donné à un navire turc par des commandos de la marine israélienne a fait au moins neuf morts lundi avant l'aube, le mouvement Free Gaza a annoncé hier que deux autres bâtiments allaient tenter de ravitailler le territoire palestinien la semaine prochaine. «Cette initiative ne s'arrêtera pas», a lancé une porte-parole de l'association, Greta Berlin, précisant qu'un navire avait déjà quitté les côtes italiennes et qu'il serait bientôt rejoint par un second bâtiment. «Nous pensons qu'Israël trouvera un peu de sens commun. Ils devront cesser le blocus de Gaza et l'une des façons d'y parvenir est que nous continuions à envoyer des bateaux.»

VOIR PAGE A 8: GAZA

■ La chronique de Manon Cornellier, page A 3

■ L'éditorial de Serge Truffaut, page A 6

■ Ottawa n'a pas réclamé le retour de ses ressortissants, page A 8

DES HEURTS À ANKARA



UMIT BEKTAS REUTERS

Affrontements entre des manifestants venus dénoncer le raid des militaires israéliens contre la flottille chargée d'aide humanitaire à destination de Gaza et les forces policières de la capitale turque, hier, devant la résidence de l'ambassadeur d'Israël à Ankara, Gabby Levy. Plus tôt, le premier ministre turc, Recep Tayyip Erdogan, avait qualifié l'assaut de «massacre sanglant», d'«attaque insolente et irresponsable qui piétine toute vertu humaine» demandant qu'Israël soit «puni» pour son «opération inhumaine». L'attaque aurait fait neuf morts, dont au moins quatre Turcs, aux aurores lundi.

Quand la diaspora appelle Israël à la raison

CHRISTIAN RIOUX

Paris — L'ambassade française de Tel-Aviv ne pouvait pas choisir un moment plus dramatique pour organiser une conférence sur la démocratie en Israël. Alors que l'émotion provoquée par la mort de neuf personnes pendant l'arraisonnement d'une flottille d'aide humanitaire à destination de Gaza n'était toujours pas retombée, s'achevait hier à Tel-Aviv une rencontre controversée intitulée «La démocratie et ses nouveaux défis».

Soutenue par le quotidien de gauche israélien Haaretz et son homologue français Libération, l'évè-

nement rassemblait plusieurs signataires du non moins controversé appel JCall. Cet Appel à la raison des Juifs européens (European Jewish Call for Reason) a provoqué depuis un mois une polémique sans précédent dans la communauté juive européenne.

«C'est très nouveau que les Juifs de la diaspora, et en particulier les Juifs européens affirment non seulement leur volonté, mais leur devoir d'intervenir dans la solution du conflit israélo-palestinien», disait hier le journaliste de la télévision israélienne Joav Toker rejoint à Tel-Aviv, où il participait à la conférence. «Auparavant, la diaspora se contentait de donner des conseils. Cet appel vient consolider le camp de

ceux qui croient à un État palestinien et souhaitent une intervention des États-Unis.»

Hier, à Tel-Aviv, l'un des signataires et porte-parole du JCall, l'écrivain Bernard-Henri Lévy qui clôturait la conférence, voulait voir dans les tragiques événements de la veille une raison de plus d'avoir signé cet appel. Il permet de dissocier «le soutien sans faille à Israël et la critique, nécessaire, des mauvaises actions d'un mauvais gouvernement», écrivait-il sur son blogue.

Cet appel lancé au début du mois de mai veut faire entendre la voix critique des Juifs européens, et

VOIR PAGE A 8: DIASPORA



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

TRANSPORTS EN COMMUN

L'AMT propose un tarif intermédiaire pour Longueuil et Laval: Montréal refuse

■ À lire en page A 3

Congrès de la Fédération des sciences humaines

Le « tout m'est dû », gangrène de la démocratie

FRÉDÉRIQUE DOYON

Notre démocratie a mal. Et pourtant, les problèmes qui la minent dérivent de sa nature même: du droit des individus à exprimer leurs désirs et besoins. De nature plutôt optimiste, Mark Kingwell propose de revenir à son essence pour la guérir.

Le mal qui ronge la démocratie, selon ce professeur de philosophie de l'Université de Toronto? L'hypertrophie de nos droits individuels ou, selon une traduction plus près du propos de sa conférence tenue hier dans le cadre du Congrès 2010 de la Fédération des sciences humaines, «le syndrome du «tout m'est dû» [excessive entitlement disorder, en anglais]; c'est caractéristique de notre époque», dit-il en citant l'exemple risiblement navrant de la série télé favorite des étudiants: *Gossip Girl*. «Des individus qui poursuivent leurs intérêts personnels dans l'espoir d'atteindre un statut, avec en arrière-plan la croyance voulant qu'ils le méritent et y ont droit. [...] Du point de vue individuel, c'est logique d'agir comme ça, mais l'effet d'ensemble est l'échec.»

Ce va-et-vient constant entre le propos savant et l'exemple visuel tiré de la culture populaire, voire de l'art contemporain, tissait la trame efficace de l'allocation de Mark Kingwell, *Précieuse démocratie: politique, angoisse et espoir au XXI^e siècle*.



MR BLUE/WENN.COM

Des acteurs de la série télé *Gossip Girl* photographiés lors d'un tournage à New York. La série symbolise bien le syndrome du «tout m'est dû» qui caractérise notre époque, selon le professeur de philosophie de l'Université de Toronto Mark Kingwell.

Conférence qu'il a d'ailleurs tenu à rebaptiser «Le cadeau de la démocratie» pour souligner le double sens du bénéfice qu'elle nous apporte et la nature désintéressée du don qui lui est rattaché.

Car la démocratie se gangrène quand elle est dominée par le capital, selon l'auteur de plusieurs

ouvrages sur les théories politiques et culturelles. «Quand les systèmes démocratiques deviennent des systèmes transactionnels, il y a perte de sens du don démocratique», a-t-il affirmé, après

VOIR PAGE A 8: DÉMOCRATIE

■ Voir autres textes sur le Congrès 2010 de la Fédération des sciences humaines en page A 2

INDEX

Actualités A 2	Éditorial A 6
Annonces B 6	Idées A 7
Avis publics B 5	Météo B 6
Carrières B 4	Monde A 5
Culture B 8	Mots croisés A 5
Décès B 6	Sudoku B 5
Économie B 1	Télévision B 7

ACTUALITÉS

Un vaccin contre le cancer du sein pourrait voir le jour

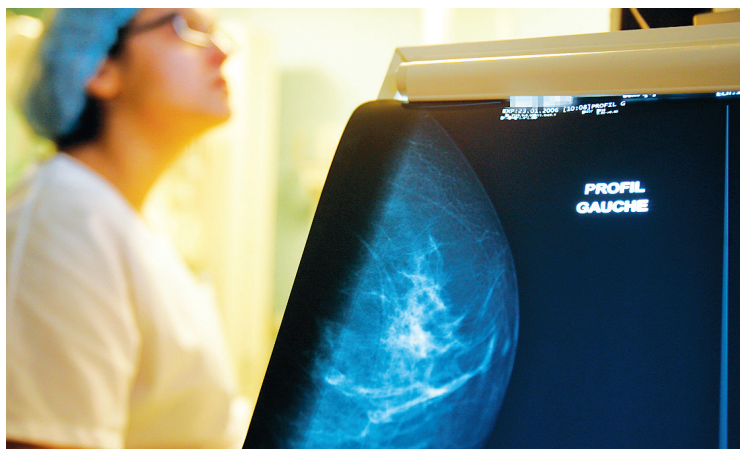
L'adoption d'un mode de vie plus sain est un frein majeur à l'apparition de la maladie

PAULINE GRAVEL

Un simple vaccin administré aux femmes à partir de la mi-quarantaine afin de les protéger du cancer du sein pourrait bien voir le jour d'ici quelques années. D'ici là, l'adoption d'un mode de vie plus sain contribuera à prévenir ce cancer, recommandent les spécialistes.

Un tel vaccin a bel et bien été mis au point par des chercheurs du Cleveland Clinic Lerner Research Institute en Ohio, apparaît dans la dernière édition de la revue *Nature Medicine*. Ce vaccin s'attaque à l'albumine, une protéine présente dans la plupart des cellules cancéreuses du sein et du tissu mammaire des femmes qui allaitent. Il contient aussi un adjuvant qui stimule la réponse du système immunitaire.

Administré à des souris génétiquement prédisposées au cancer du sein, le vaccin a réussi à prévenir l'apparition de tu-



JOEL SAGET AGENCE FRANCE-PRESSE

Des chercheurs ont mis au point un vaccin s'attaquant à une protéine présente dans la plupart des cellules cancéreuses du sein. «Si ce vaccin agit chez les humains comme il le fait chez les souris, ce sera prodigieux», croit l'immunologue Vincent Tuohy.

meurs cancéreuses durant les dix mois qu'a duré l'expérimentation, alors qu'un vaccin jouant le rôle de placebo n'a pas empêché le développement d'importantes tumeurs cancéreuses. Le vaccin s'est toutefois avéré net-

tement moins efficace lorsqu'on l'a donné à des souris qui étaient déjà atteintes d'un cancer du sein. «Si ce vaccin agit chez les humains comme il le fait chez les souris, ce sera prodigieux. Nous pourrions éliminer

le cancer du sein grâce à lui», a affirmé l'un des chercheurs, l'immunologue Vincent Tuohy, du Cleveland Clinic Group, à BBC News.

Le vaccin serait destiné uniquement aux femmes dans la quarantaine, un âge à partir duquel le risque de cancer du sein commence à s'accroître rapidement, et à partir duquel peu de femmes pratiquent l'allaitement.

On trouve déjà sur le marché des vaccins permettant de prévenir le cancer du col de l'utérus et celui du foie, mais ces deux vaccins visent des virus — le virus du papillome humain et de l'hépatite B — et non le tissu cancéreux lui-même. Or les virus sont reconnus comme des envahisseurs étrangers par le système immunitaire, tandis que le cancer est plutôt perçu comme des cellules de notre propre corps qui ont connu un développement excessif. D'où la difficulté de

concevoir un vaccin préventif contre le cancer et le danger qu'il puisse faire courir.

Pas que les gènes

Les chercheurs espèrent commencer des essais cliniques chez l'humain d'ici deux ans. En attendant, les femmes qui désirent se prémunir contre le cancer du sein peuvent s'attaquer à leur mode de vie, d'autant que les résultats d'une étude — qui paraissent aujourd'hui dans la revue *The Lancet* — soulignent la prédominance des facteurs liés au mode de vie sur les gènes de prédisposition dans l'apparition de ce cancer.

Cette étude menée à l'Université d'Oxford au Royaume-Uni visait à départager le rôle d'une douzaine de variations génétiques courantes, qui sont reconnues pour être associées à un risque faiblement accru de développer un cancer du sein, de celui de facteurs non génétiques, tels qu'une puberté précoce,

l'âge avancé de la première grossesse ou l'absence de grossesse, un traitement hormonal prolongé à la ménopause, une consommation abondante d'alcool, l'obésité et la sédentarité.

Les auteurs de cette étude ont relevé que les 12 variations génétiques — qui n'incluaient pas les gènes BRCA1 et BRCA2, qui sont porteurs d'un risque élevé de développer un cancer du sein mais qui sont peu fréquents au sein de la population — ne comptent que pour une petite proportion des cancers du sein. «Pour la plupart des femmes, les principaux facteurs de risque restent ceux liés au mode de vie. La bonne nouvelle est que certains d'entre eux sont modifiables, et en modifiant leurs comportements les femmes peuvent modifier leur risque», a commenté à l'Agence France-Presse la D^{re} Jane Green, coauteure de l'étude.

Le Devoir

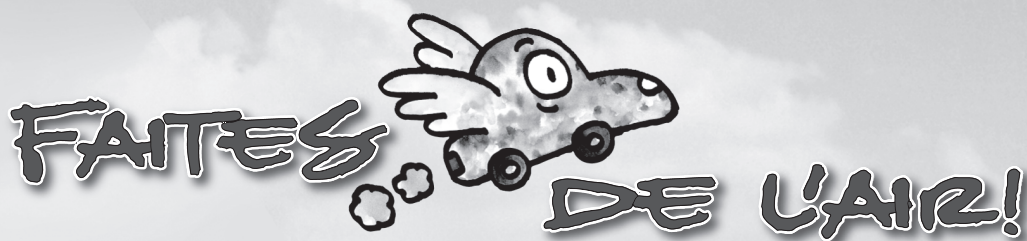
Bonne Journée de l'air pur!

L'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) vous souhaite une agréable Journée de l'air pur et profite de l'occasion pour remercier les milliers de personnes qui se sont débarrassées de leur bazou cette année.

Grâce à vous, un grand pas pour la qualité de l'air a été fait! Merci!

Plus de 500 000 véhicules de modèle 1995 et plus anciens sillonnent encore les routes du Québec.

Ces véhicules polluent 19 fois plus que ceux construits après 2004. En cette Journée de l'air pur, si vous êtes propriétaire de l'un d'eux, passez à l'action, Faites de l'air! et profitez d'alléchantes récompenses.



faitesdelair.org

Merci à tous les partenaires du programme Faites de l'air!:

Adieu bazou

Programme canadien de recyclage des véhicules



MIKE BLAKE REUTERS

La semaine dernière, trois organismes nord-américains ont créé le site pubmedcentralcanada.ca pour offrir librement des rapports de recherche en santé.

Congrès 2010 de la Fédération des sciences humaines

Le savoir ouvert à tous

Des centaines de milliers d'articles savants sont en accès libre

STÉPHANE BAILLARGEON

Qui s'instruit s'enrichit. D'autant plus si le savoir est gratuit, comme c'est de plus en plus le cas. La pratique dite du libre accès (*Open Access* dans la *lingua franca* du savoir) s'étend mondialement, comme on a pu l'apprendre à la table ronde sur ce thème (Libre accès: un nouveau paradigme pour les chercheurs et les universités) organisée avant-hier à l'Université Concordia dans le cadre du Congrès 2010 de la Fédération des sciences humaines.

Le Directory of Open Access Journals (doaj.org) fournit la liste de quelque 5050 publications universitaires déjà en accès libre. La banque de données rassemble près de 400 000 articles. La semaine dernière, trois organismes nord-américains, dont la Bibliothèque scientifique nationale du Canada, ont créé pubmedcentralcanada.ca pour offrir librement des rapports de recherche en santé. Environ un article médical sur cinq serait diffusé sans contrainte dans le monde.

«Il y a 10 000 universités et 25 000 publications savantes dans le monde», a fait observer Gerald Beasley, bibliothécaire en chef de l'Université Concordia. «On est encore loin de la vic-

toire. Rien n'est gagné. C'est un processus en développement. Il existe de très intéressants exemples à suivre, mais on peut être certain que des gens vont tenter de profiter de la mutation.»

L'Open Access Initiative, adoptée à Budapest en 2001, a balisé la pratique avec la déclaration de Berlin de 2003. Plus de 275 établissements du monde ont maintenant signé l'engagement berlinois, dont Harvard, Stanford et le MIT. Une vingtaine d'universités canadiennes pratiquent le libre accès, au moins partiellement, dont l'Université d'Ottawa depuis mars et Concordia depuis avril. Plusieurs sources de financement, notamment en Europe du Nord, lient maintenant le versement des subventions à la diffusion gratuite et immédiate des résultats de recherche.

Questions d'argent et de droit

L'argent demeure le nerf de cette généreuse bataille. Beaucoup d'universités manquent de ressources pour abonner leurs bibliothèques aux revues (certaines demandent jusqu'à 20 000 \$ par année) tout en distribuant gratuitement leur contenu.

Le droit d'auteur pose un autre obstacle. Ottawa devrait revenir à la charge demain avec

un nouveau projet de loi pour modifier la législation nationale vétuste. Les partisans du libre accès s'opposent généralement à un resserrement de la loi qui cadenasserait les contenus sur le Web.

«La philosophie de base de cette législation accorde la primauté au verrou électronique, a expliqué Michael Geist, qui dirige la Chaire de recherche du Canada en droit d'Internet et du commerce en ligne. Ce verrou l'emporte sur tout, y compris la recherche libre.»

Le professeur a mené la charge contre des versions précédentes du projet. Il y a maintenant deux solutions, a-t-il dit. La première lutte contre toute nouvelle loi imposant des restrictions à la diffusion de la recherche. La seconde favorise l'accès libre, tout simplement.

En plus, comme l'ont rappelé d'autres participants, cette généreuse forme de diffusion accroît la visibilité des recherches. Certaines enquêtes ont montré que des articles en libre accès suscitent jusqu'à trois fois plus de citations.

La discussion se poursuit aujourd'hui, à 14h30, au cinéma de Sève. Cette fois, il sera question du libre accès comme aide au développement dans le tiers monde.

Le Devoir

Les doyens canadiens veulent revaloriser la culture autochtone à l'université

LISA-MARIE GERVAIS

Les doyens des universités du Canada ont signé hier une entente historique dans le but de mieux tenir compte des réalités autochtones en ce qui concerne les études supérieures. Cet accord, fruit des efforts de l'Association canadienne des doyens et doyennes d'éducation et d'importants leaders des Premières Nations, favorisera, par exemple, la promotion et l'enseignement des langues autochtones, ou la création de bourses d'études.

Lentente sur la reconnaissance des valeurs autochtones et la nécessité de les faire participer davantage à divers projets de recherche universitaire n'a pas encore débouché sur des actions concrètes, comme des quotas pour les autochtones à l'université. «Mais ça va donner une direction pour élaborer des partenariats. Notre mot d'ordre était: «On doit parler avec les autochtones. On a besoin d'eux et ils sont experts dans plein de domaines qu'ils connaissent mieux que nous», a dit John Lundy, directeur de l'E-

cole d'éducation de langue anglaise de l'Université laurentienne, qui a appuyé l'accord ratifié hier à l'Université Concordia à l'occasion du Congrès des sciences humaines 2010.

Au Canada, une poignée de chercheurs autochtones à peine travaillant sur la revalorisation de la langue, a déploré M. Lundy. D'ailleurs, en 2006, lorsque l'idée d'un tel accord sur l'éducation autochtone a germé dans l'esprit des doyens, M. Lundy s'est rendu compte qu'il n'y avait aucun doyen issu des Premières Nations. «Et en matière de réussite scolaire, si on regarde le nombre d'autochtones qui ont obtenu un diplôme de l'école secondaire, on peut conclure qu'on est en situation d'échec, a-t-il noté. On a le choix entre constater que c'est dommage ou prendre nos responsabilités.»

Au Canada, 2006, environ 3,8 % de la population était membre des Premières Nations, Métis ou Inuit. Près de la moitié sont âgés de moins de 24 ans.

Le Devoir

ACTUALITÉS

Une amitié aveugle



MANON CORNELLIER

L'automne prochain, le Canada espère être choisi pour siéger pendant deux ans au prestigieux Conseil de sécurité des Nations unies (CSNU). Mais s'il y avait été hier et avant-hier, qu'aurait-il dit durant le débat sur l'attaque meurtrière de l'armée israélienne contre le convoi humanitaire à destination de Gaza?

Le CSNU n'a pas adopté de résolution dite contraignante. (On peut d'ailleurs douter de ce supposé pouvoir contraignant des résolutions onusiennes quand on voit le sort réservé par Israël à celles concernant les territoires occupés.) Les 15 membres du Conseil ont opté pour une déclaration du président. C'est moins percutant, mais ce qu'on tend à oublier est que pareille déclaration exige l'unanimité. Le Canada y aurait-il consenti?

Cette déclaration va plus loin que tout ce que le Canada a dit jusqu'à présent sur cette attaque en eaux internationales. Le Conseil «regrette profondément les pertes de vies humaines et les blessures provoquées par l'emploi de la force durant l'opération déclenchée par l'armée israélienne dans les eaux internationales contre le convoi faisant voile vers Gaza. Dans ce contexte, le Conseil condamne ces actes ayant entraîné la mort d'au moins 10 civils et fait de nombreux blessés». Il demande, par conséquent, une enquête «prompte, transparente, crédible et impartiale, dans le respect des normes internationales». Les 15 membres soulignent aussi la grande inquiétude «que suscite la situation humanitaire à Gaza».

Le Canada, lui, se contente de déplorer ce qu'il appelle un «incident qui a fait des morts et des blessés». Le premier ministre Stephen Harper et le ministre des Affaires étrangères, Lawrence Cannon, ont ajouté, sans plus, que «nous cherchons à obtenir davantage de renseignements afin de faire la lumière sur ce tragique incident». On ne condamne pas, on ne dénonce pas, on n'exige pas d'enquête. Hier encore, le premier ministre a refusé de reprendre à son compte la demande d'enquête impartiale du Conseil de sécurité.



Pareilles paroles, dites ainsi du bout des lèvres, peuvent facilement être confondues avec un silence. Pourtant, il fut une époque où le monde dénonçait chaque destruction de maison palestinienne menée en représailles contre un acte violent commis par un membre de la famille. Aujourd'hui, on n'en entend pratiquement plus parler.

Il est vrai que le châtiment collectif a atteint une telle proportion avec Gaza qu'on ne s'émeut plus d'une modeste résidence brisée à coups de bélier. Gaza, c'est une prison à ciel ouvert. On y a doublé tous les verrous au début de 2008 pour, officiellement, faire pression sur le Hamas qui avait pris le contrôle total de ce territoire à la suite d'un affrontement avec le Fatah. Mais au lieu de cibler le Hamas, Israël a choisi de punir toute la population. Depuis, 1,5 million de Gazaouis sont réduits à une indigence toujours plus humiliante. Et malgré des promesses en ce sens, on a refusé de relâcher l'état pour permettre la reconstruction au lendemain de l'offensive contre Gaza à la fin de 2008 et au début de 2009.

Le secrétaire adjoint aux affaires humanitaires des Nations unies, John Holmes, déclarait en mars dernier que «plus d'un an après le conflit qui a opposé les forces israéliennes aux militants du Hamas, la reconstruction de Gaza est au point mort. [...] L'impossibilité d'entreprendre la reconstruction compromet par conséquent le développement de cette zone et la création d'emplois pour une population locale en proie à une grande frustration.»



Stephen Harper, lui, n'a même pas profité du passage à Ottawa du premier ministre israélien, Benjamin Nétanyahou, lundi, pour exiger des explications sur les derniers événements. Le meilleur ami que l'État hébreu compte actuellement dans le monde a préféré se montrer conciliant.

M. Harper ne semble pas avoir compris que ce n'est pas l'amitié entre les deux pays qui pose problème, mais le caractère inconditionnel que lui a donné le gouvernement conservateur. En 2006, durant l'offensive dans le sud du Liban, M. Harper avait qualifié l'action de l'armée israélienne de «mesurée». Interrogé en février 2009 sur la réplique israélienne à Gaza, le ministre des Affaires étrangères, Lawrence Cannon, avait répondu à l'auteur de ces lignes: «Elle est mesurée. Elle est correcte. Elle est parfaite. Je n'ai pas de problème avec ça et le gouvernement du Canada n'a pas de problème avec ça. Un pays qui est agressé a le droit de se défendre.»

Selon l'ancien ambassadeur du Canada aux Nations unies Robert Fowler, conservateurs et libéraux ont trop tendance à modeler leur politique étrangère sur leurs intérêts partisans. Cela fait, par exemple, qu'on ménage Israël pour mieux courtiser l'électorat juif canadien, a-t-il osé dire en mars dernier.

Que la politique de Stephen Harper soit motivée par des calculs partisans ou des convictions profondes, elle tranche avec la tradition canadienne. Les événements des derniers jours viennent le rappeler au monde, ce qui pourrait nuire à la performance du Canada au moment de l'élection des prochains membres non permanents du Conseil de sécurité. Ce cénacle de la diplomatie mondiale a des exigences qui, pour une puissance moyenne qui veut exercer une véritable influence, se conjuguent avec nuances, compassion et équilibre, tout ce qui manque à la politique sur le Moyen-Orient de ce gouvernement.

mcornellier@ledevoir.com

Tarification du transport en commun à Longueuil et Laval

L'AMT propose un compromis, Montréal refuse

L'Agence métropolitaine de transport suggère un tarif intermédiaire pour les banlieues

JEANNE CORRIVEAU

Dans une ultime tentative pour dénouer le litige entre Montréal, Laval et Longueuil, l'Agence métropolitaine de transport (AMT) propose de créer une tarification intermédiaire pour les usagers du métro de Laval et de Longueuil. Cette solution aurait pour effet de réduire le coût de la carte mensuelle à Laval tout en imposant une augmentation de tarifs moins brutale à Longueuil. Susceptible de satisfaire les deux villes de banlieue, ce compromis a aussitôt été rejeté par la Ville de Montréal.

Dans un rapport remis aux trois villes jeudi dernier et dont *Le Devoir* a obtenu copie, l'AMT suggère que les Lavallois et les Longueuillois qui prennent le métro mais n'utilisent pas le service d'autobus de leur ville respective paient le même prix, soit entre 85 \$ et 94,50 \$ (tarif TRAM 2) par mois. Environ 4900 Longueuillois et de 3000 à 6000 Lavallois seraient touchés par cette nouvelle tarification si elle était appliquée.

À l'heure actuelle, les usagers qui accèdent aux trois stations de métro de Laval paient 111 \$ par mois. De leur côté, les Longueuillois peuvent prendre le métro à la seule station de la Rive-Sud avec la carte autobus-métro de la Société de transport de Montréal (STM) à 70 \$, mais ils sont menacés de payer 111 \$ à compter du 1^{er} juillet prochain.

Cette solution de compromis proposée par l'AMT réglerait l'iniquité entre la Rive-Sud et la Rive-Nord qui existe depuis l'ouverture du métro de Laval, tout en évitant aux Longueuillois des hausses trop importantes. L'AMT estime toutefois qu'avant de mettre en place cette grille tarifaire, Laval devra régler dans sa totalité le paiement de sa contribution au déficit du métro.

Montréal dit non

Pour la Ville de Montréal, la solution soumise par l'AMT est inacceptable. «Le rapport de l'AMT ne répond pas aux attentes des Montréalais. Ceux-ci ne doivent pas faire les frais d'une intégration tarifaire. Ça signifie une perte de revenus de deux à quatre millions de dollars pour Montréal», a indiqué hier Bernard Larin, attaché de presse au cabinet du maire Gerald Tremblay.

Opter pour une réduction des tarifs à Laval serait non seulement injuste envers les Montréalais, mais pourrait même inciter les Lavallois à délaisser leur réseau d'autobus, estime pour sa part la STM.

Le maire de Laval, Gilles Vaillancourt, et la mairesse de Longueuil, Caroline St-Hilaire, ont



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

L'AMT suggère que les Lavallois et les Longueuillois qui prennent le métro mais n'utilisent pas le service d'autobus de leur ville respective paient le même prix, soit entre 85 \$ et 94,50 \$ par mois.

préféré s'abstenir de tout commentaire hier. Mme St-Hilaire a toutefois demandé au maire Tremblay de convoquer une réunion extraordinaire du comité exécutif de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) afin de discuter des propositions de l'AMT, a précisé son attachée de presse, Catherine Bérubé.

Rappelons que dans sa volonté d'harmoniser les tarifs entre Laval et Longueuil, le maire Gerald Tremblay s'était entendu en février dernier avec le maire de Laval pour imposer aux Longueuillois une augmentation de 60 % sans consulter la mairesse de Longueuil. M. Vaillancourt avait menacé de quitter une importante réunion de la CMM sur le cadre financier des transports

si M. Tremblay ne réglait pas le litige.

Outrée, la mairesse de Longueuil avait menacé de suspendre à son tour le paiement de la quote-part de sa ville pour le déficit du métro, menaçant même de contester la décision unilatérale de Montréal devant les tribunaux.

Les trois villes ont demandé en avril dernier à l'AMT de leur suggérer un compromis plus acceptable pour Longueuil. Reste que l'augmentation des tarifs de 60 % à Longueuil a déjà été entérinée par la CMM et par le conseil d'administration de la STM et son entrée en vigueur est prévue pour le 1^{er} juillet.

Le Devoir

Écoles passerelles

L'école anglaise sera accessible après un parcours authentique et... onéreux

ROBERT DUTRISAC

Québec — Le gouvernement Charest a décidé de faire fi de l'avis du Conseil supérieur de la langue française (CSLF) en permettant à des parents fortunés de procurer à leurs enfants le droit à l'enseignement en anglais dans les écoles publiques ou privées subventionnées du Québec.

Lors de la période de questions à l'Assemblée nationale hier, le premier ministre Jean Charest a confirmé que son gouvernement allait «définir de façon plus élaborée ce que c'est, le parcours authentique», comme le décrivait la Cour suprême dans son jugement invalidant la loi 104. La ministre responsable de la Charte de langue française, Christine St-Pierre, présentera aujourd'hui un projet de loi pour se conformer au jugement.

C'est donc dire qu'un enfant qui n'a pas accès à l'école publique anglaise au Québec en vertu de la Charte de la langue française, parce que l'un ou l'autre de ses parents n'a pas reçu son éducation en anglais au Canada, pourra obtenir ce droit après un passage de

quelques années dans une école privée non subventionnée dans la mesure où son «parcours» scolaire est jugé «authentique» en raison de facteurs tant quantitatifs (la durée) que qualitatifs, c'est-à-dire des circonstances individuelles jugées au cas par cas. Soulignons qu'une fois que le droit de fréquenter l'école anglaise est acquis pour un enfant d'une famille, il s'étend à ses frères et sœurs et à tous leurs descendants.

La chef de l'opposition officielle, Pauline Marois, a répété hier qu'il est «inacceptable» d'appliquer cette notion de «parcours authentique» qui permet à des parents qui en ont les moyens d'acheter un droit pour leurs enfants. Mme Marois a rappelé que l'Assemblée nationale avait adopté à l'unanimité la semaine dernière une motion allant dans ce sens. Il faut tout simplement étendre la loi 101 aux écoles privées non subventionnées, comme l'a recommandé le CSLF, croit Mme Marois.

Dans son avis rendu public en mars dernier, le CSLF critiquait le jugement de la Cour suprême qui force le Québec à retourner à un processus qui s'apparente à

celui de la loi 22, adoptée en 1974, où des tests linguistiques étaient imposés aux élèves. «Il ne devrait pas être possible de s'acheter un droit constitutionnel», avait déclaré le président du CSLF, Conrad Ouellon, qui y voyait «une question sociale». On créerait deux classes d'immigrants, «ceux qui ont la capacité de passer à côté de la loi et ceux qui suivent la loi», avait fait valoir M. Ouellon.

Le gouvernement a décidé de ne pas tenir compte de cet avis. Il introduira une forme d'inégalité touchant les droits linguistiques, en favorisant les plus riches, mais tentera de limiter au maximum le nombre d'enfants visés. Selon les informations données à *La Presse* la semaine dernière, un passage de trois ans serait exigé et plusieurs autres critères seraient appliqués, comme la provenance des parents. Les enfants d'immigrants en provenance de pays anglophones gagneraient des points tandis que les petits Québécois francophones en perdraient dans cette grille évaluant le parcours authentique.

Le Devoir

Claude Béchard revient au travail

JOCELYNE RICHER

Québec — Péquistes et libéraux ont fait une rare trêve dans les hostilités parlementaires, hier, pour célébrer le retour en Chambre de Claude Béchard. Tous les députés présents, des différentes formations politiques, ont réservé une très longue ovation au ministre Béchard, de retour d'une convalescence de six mois pour subir des traitements contre un cancer du pancréas.

M. Béchard, qui est député de Kamouraskas-Témiscouata, reprend donc ses multiples fonctions de ministre de l'Agriculture, ministre des Affaires intergouvernementales, ministre responsable de la Réforme des institutions démocratiques et leader adjoint du gouvernement.

En point de presse, le ministre a expliqué qu'il devait toujours subir des traitements et qu'il n'avait pas vaincu le cancer, qui a réapparu en janvier, mais qu'il se sentait assez bien pour re-

prendre le travail, juste à temps pour la période de fin de session à l'Assemblée nationale, qui suspendra ses travaux le 11 juin.

Réputé combatif et mordu de politique, le ministre Béchard s'est montré déterminé à profiter de chaque journée qui passe. «Si on attend d'être complètement guéri, on ne reviendra peut-être jamais», a-t-il laissé tomber, visiblement très heureux de pouvoir renouer avec sa vie d'avant.

«Il faut vivre. Il faut vivre. On n'est pas là pour attendre que ça aille mal. On est là pour vivre. Il faut mordre à plein dans la vie», a ajouté le ministre âgé de 40 ans, quelques minutes avant son retour en Chambre.

«Les médecins me disent que leur travail c'est de me donner plus de temps. Mon travail à moi, c'est de profiter de ce temps-là», a aussi dit M. Béchard avant de rejoindre ses collègues.

La Presse canadienne

Ottawa pourrait ne pas réclamer les deux millions à Brian Mulroney

Ottawa — Le ministre fédéral de la Justice, Rob Nicholson, a laissé entendre hier que son gouvernement ne tentera pas de récupérer les quelque 2 millions versés par les contribuables à l'ancien premier ministre Brian Mulroney dans une affaire de diffamation.

Des députés libéraux et néodémocrates demandent que ce paiement versé en 1997 soit remis en question, à la lumière des conclusions publiées lundi par une commission d'enquête sur les liens entre M. Mulroney et le marchand d'armes Karlheinz Schreiber.

Le ministre Nicholson a répété à trois reprises, en Chambre, que le gouvernement a l'intention de répondre à toutes les recommandations du juge Jeffrey Oliphant.

Ce dernier a sévèrement critiqué le témoignage sous serment livré par M. Mulroney lors du procès pour diffamation, mais il n'a fait aucune recommandation concernant le règlement de 2,1 millions de dollars.

L'enquête publique a conclu que l'ancien premier ministre n'avait pas dévoilé des faits dont il était parfaitement au courant quand il avait été questionné par les avocats du gouvernement en avril 1996.

La Presse canadienne

EN BREF

Ottawa songe aussi à poursuivre Lise Thibault

L'ancienne lieutenant-gouverneure Lise Thibault n'est pas au bout de ses peines. Après le gouvernement du Québec, qui a annoncé qu'il poursuivait Mme Thibault pour un montant de 92 000 \$, le gouvernement fédéral songe à en faire autant. Le ministre du Patrimoine, James Moore, a affirmé hier aux Communautés que le fédéral allait attendre la conclusion de l'enquête criminelle, cet automne, avant de passer à l'action. Il a refusé de révéler le montant qu'Ottawa songe à réclamer. «C'est un gros montant, a-t-il dit. S'il y a abus, l'argent du gouvernement fédéral devrait être retourné aux contribuables.» La vérificatrice générale du Canada et son vis-à-vis du Québec ont déterminé que Mme Thibault a dépensé 700 000 \$ en 10 ans sans pièces justificatives. Les 92 000 \$ réclamés par Québec correspondent à la part des dépenses injustifiées payée par le gouvernement provincial. — *Le Devoir*

ACTUALITÉS

Ottawa veut priver les détenus de prestations de vieillesse

Ottawa — Le gouvernement conservateur dépose un projet de loi pour mettre fin au versement des prestations de la Sécurité de vieillesse aux prisonniers.

Ottawa calcule que, si le projet de loi est adopté et si les provinces sont d'accord pour l'appliquer aux détenus dans leurs prisons, 1000 détenus ne recevraient plus cet argent, ce qui représente une économie de 10 millions par année.

La ministre qui a déposé le projet de loi hier, Diane Finley, a tenté d'expliquer pourquoi cela a pris quatre ans à son gouvernement pour en arriver là.

En conférence de presse à Ottawa, la ministre a rappelé que c'est un journal qui a révélé que le tueur en série Clifford Olson recevait des prestations alors qu'il est en prison. La révélation a soulevé beaucoup de réactions. La ministre affirme que, jusqu'à la lecture de cet article, son gouvernement ne savait pas qu'il versait des prestations de la Sécurité de vieillesse aux détenus.

Depuis son arrivée au pouvoir, il y a quatre ans, le gouvernement conservateur multiplie les projets de loi pour punir davantage les criminels.

D'après Jean-Claude Bernheim, de l'Office des droits des détenus, c'est une manœuvre de diversion.

M. Bernheim dit que le gouvernement Harper parle beaucoup des victimes mais n'a déposé aucun projet de loi pour leur venir en aide. Ottawa choisit plutôt de resserrer le système de justice pénale, fait-il valoir.

La Presse canadienne



CHRIS WATTIE REUTERS

La ministre Diane Finley a avoué que jusqu'à récemment, son gouvernement ne savait pas qu'il versait des prestations de la Sécurité de vieillesse aux détenus.



KEVIN LAMARQUE REUTERS

Le président Barack Obama est apparu hier avec les deux coprésidents de la commission d'enquête américaine sur la marée noire pour annoncer qu'une enquête avait été mise sur pied.

Marée noire

Washington ouvre une enquête

«Je promets solennellement de faire comparaître les responsables devant la justice», a dit Barack Obama

PATRICK BAERT

Port Fourchon, États-Unis — Les États-Unis ont ouvert une enquête judiciaire au civil et au pénal pour faire la lumière sur la marée noire dans le golfe du Mexique, tandis que BP tentait hier une nouvelle opération pour colmater la fuite «dans les prochaines 24 heures».

«Nous avons ouvert une enquête judiciaire au pénal et au civil, c'est notre devoir en vertu de la loi», a déclaré hier le ministre de la Justice, Eric Holder, depuis La Nouvelle-Orléans. «Nous ne nous arrêterons pas avant que justice soit faite», a-t-il ajouté.

Le ministre, qui a visité les côtes souillées hier, a assuré que l'enquête pénale avait commencé «il y a quelques semaines», mais il a refusé de dire quel type d'accusation était privilégié dans l'immédiat et si des responsables étaient désignés.

«Si nos lois ont été violées [...], je promets solennellement de faire comparaître les responsables devant la justice, au nom des victimes de cette catastrophe et des habitants de la région», avait martelé plus tôt dans la journée le président Barack Obama depuis la Maison-Blanche.

Depuis Port Fourchon en Louisiane, Doug Suttles, le directeur d'exploitation de BP — qui

exploitait la plateforme Deepwater Horizon qui a sombré le 22 avril dans les eaux du golfe, provoquant la marée noire —, a assuré ne pas être inquiet au sujet d'éventuelles poursuites, affirmant que les relations entre le géant pétrolier et le gouvernement n'étaient «pas du tout tendues».

M. Suttles a également dit son espoir que la fuite de pétrole puisse être contenue «dans les prochaines 24 heures» grâce à la pose d'un «entonnoir» sur le gisement. Le dispositif est censé récupérer le brut qui s'écoule à 1500 mètres de profondeur pour le stocker sur un bateau qui mouille en surface.

Mais, a prévenu Carol Browner, la conseillère de Barack Obama pour les questions d'énergie et de changement climatique, le risque est réel que la nouvelle opération augmente, du moins temporairement, de 20 % le volume de brut qui se déverse dans la mer.

Pour espérer mettre un terme à l'écoulement de pétrole, il faudra toutefois attendre le mois d'août et la pose de puits de secours, indiquent de concert l'administration et les responsables de BP.

Agence France-Presse

■ BP s'effondre en Bourse, à lire en page B 3

Demande de statut de réfugié

Les conservateurs sont prêts à plier pour faire adopter leur projet de loi

HEATHER SCOFFIELD

Ottawa — Le ministre fédéral de l'Immigration, Jason Kenney, a déclaré hier qu'il avait conclu une entente avec le porte-parole libéral afin d'accé-

léraler le processus d'adoption de son projet de loi controversé visant certains demandeurs du statut de réfugié.

Dans sa déclaration chargée de rares compliments pour son adversaire politique, M. Kenney a indiqué qu'il accepterait toutes les modifications présentées par le porte-parole libéral en matière d'immigration, Maurizio Bevilacqua, dans l'espoir que son projet de réforme de la loi sur les réfugiés soit adopté durant l'été.

«Mon conseil aux partis d'opposition serait de déclarer la victoire, et de compléter le processus d'adoption de cette loi», a déclaré hier M. Kenney.

«Nous devons procéder d'urgence à des réformes du système d'asile, a-t-il ajouté. Cela signifie qu'il faut présenter une offre qui fera consensus au sein d'un gouvernement minoritaire. Pour cette raison, j'ai indiqué que j'étais ouvert à une approche collaborative.»

Éviter les abus

Le projet de loi de 600 millions vise à empêcher les fraudeurs de demander le statut de réfugié au Canada et de profiter du système pendant des années avant d'être expulsés vers leur pays d'origine. En même temps, on espère accélérer le traitement des demandes légitimes.

Ce projet de loi est controversé par sa manière de raccourcir les

étapes d'évaluation des demandes du statut de réfugié — en triant les gens selon leur pays d'origine.

Cette loi forcera le gouvernement à établir une liste de pays reconnus comme étant sécuritaires. Puisque les responsables du programme anticipent déjà que les demandeurs de ces pays seront en définitive presque tous rejetés, ces demandeurs passeront par le processus accéléré. De cette façon, le Canada pourra réduire le temps que ces personnes passeront ici à exploiter le système en recevant de l'aide sociale et en bénéficiant du système de santé public.

Le plan d'identification des pays sécuritaires doit principalement dissuader les imposteurs de venir au Canada, puisque le jeu n'en vaudrait pas la chandelle.

Les critiques ont toutefois souligné que ce système d'identification de pays dits sécuritaires est discriminatoire et risque de laisser de côté de véritables réfugiés sous le motif qu'ils proviennent de pays démocratiques.

En vertu des amendements acceptés par M. Kenney cette semaine, il y aurait une limitation des pouvoirs accordés au ministre dans la gestion de la liste des pays considérés comme «sécuritaires».

La Presse canadienne

Incendies de forêt en Haute-Mauricie

La pluie aide, mais n'éteint pas les feux

Québec — Quarante incendies de forêt étaient toujours actifs au Québec hier, en fin d'après-midi, et cinq sont toujours hors contrôle.

La pluie qui a commencé à tomber avant l'aube sur plusieurs des secteurs ravagés donne un coup de pouce au millier de sapeurs-pompiers dans leur lutte contre les incendies, mais ce n'est pas suffisant.

La Société de protection contre le feu (SOPFEU) signale toutefois que quelques jours de pluie continue seraient les bienvenus. Il est tombé entre deux et six millimètres de pluie au cours de la journée d'hier, mais l'eau a fait place au soleil, ce qui va réactiver certains foyers d'incendie, selon l'organisme. La SOPFEU rappelle que les précipitations actuelles n'éteignent pas les feux, bien qu'elles aident à lutter contre les flammes.

Les efforts demeurent concentrés dans le secteur de la Haute-Mauricie, où se retrouvent les cinq brasiers non contrôlés.

La réserve autochtone de Wemotaci, en Haute-Mauricie, est toujours évacuée. Les autorités ont indiqué ignorer quand il sera possible pour les 1300 Attikameks de rentrer chez eux.

Toutefois, les nouvelles sont meilleures dans Lanaudière. L'Organisation régionale de la

sécurité civile a pris la décision d'autoriser les résidents de la communauté attikamek de Manawan à regagner leur résidence, puisque leur santé n'est plus compromise par la présence de fumée dans le secteur.

Par ailleurs, un hélicoptère de la Sûreté du Québec a dû venir en aide à cinq citoyens qui étaient prisonniers d'un chalet dans le secteur de Casey, situé sur le territoire de La Tuque.

Il semble que les incendies bloquent toutes les routes d'accès vers ce secteur, une ancienne municipalité maintenant utilisée surtout comme territoire de chasse et de pêche.

Les précipitations ont également poussé le ministre de Ressources naturelles, Nathalie Normandeau, à lever l'interdiction de faire des feux à ciel ouvert dans certaines régions du Québec. Certains secteurs de l'Abitibi-Témiscamingue, de Lanaudière, de la Capitale-Nationale, de l'Outaouais, de la Mauricie et des Laurentides ont été libérés de cette contrainte.

Jusqu'à maintenant, 16 millions de dollars ont été dépensés pour combattre les incendies de forêt depuis le début de la saison. Ses intenses incendies actuels coûtent un million par jour à la SOPFEU.

La Presse canadienne

Enquête sur la mort de Fredy Villanueva

Sagor-Metellus a un trou de mémoire de sept jours

BRIAN MYLES

Jeffrey Sagor-Metellus a un trou de mémoire béant. Il n'a pas le moindre souvenir de la semaine qu'il a passée à l'hôpital après avoir été blessé par le policier Jean-Loup Lapointe.

Les visites de sa mère, de ses amis, de sa parenté? «Je ne m'en souviens pas», a-t-il répété ad nauseam hier, à l'enquête du coroner sur la mort de Fredy Villanueva.

S'il faut en croire le témoin, sa mémoire a complètement flanché après qu'il a été pris en charge par les ambulanciers dans le stationnement de l'aréna Henri-Bourassa, le 9 août 2008, après avoir reçu une balle dans un rein tirée par l'agent Lapointe. Il a retrouvé sa mémoire seulement à son retour à la maison, le 17 août, après avoir reçu son congé de l'hôpital.

Rien de ce séjour à l'hôpital ne subsiste dans son esprit, pas même d'avoir chahuté des membres du personnel lorsqu'il a été privé de téléviseur lors d'un changement de chambre.

Dans cette lignée, Sagor-Metellus rejette en bloc la déclaration qu'il a faite à la Sûreté du Québec (SQ), alors qu'il était sous sédation sur son lit d'hôpital. Il ne garde aucun souvenir d'avoir livré à la SQ une description de l'opération qui a coûté la vie à Fredy Villanueva compatible avec celle de l'agent Jean-Loup Lapointe.

Dans sa version écrite, Sagor-Metellus affirme que Fredy Villanueva s'est avancé et qu'il a saisi son frère Dany et le poli-

cier Lapointe par le collet pour tenter de les séparer. À l'enquête du coroner, il affirme au contraire que personne n'a touché à Lapointe avant qu'il n'ouvre le feu pour faire un mort et deux blessés.

Les avocats des policiers ont jugé frustrante cette amnésie sélective de la part du témoin. D'autant plus que des extraits de son rapport médical, mis en preuve hier, confirment que Sagor-Metellus semblait éveillé et alerte le 10 août, le jour où les policiers de la SQ l'ont interrogé.

Sagor-Metellus a semblé excédé par son contre-interrogatoire par moments, refusant de répondre à des questions ou de parcourir un document visant à lui rafraîchir la mémoire. «Ça ne me tente pas de le lire maintenant», a-t-il dit.

Sagor-Metellus a enfin écorché davantage la réputation de l'agent Lapointe en réitérant qu'il avait une réputation «d'emmerdeur» à Montréal-Nord. Il lui a reproché d'avoir cherché, avant le 9 août 2008, toutes sortes d'astuces pour lui donner des contraventions, avec le résultat qu'il se sentait «harcelé».

Selon les dires de Sagor-Metellus, Jean-Loup Lapointe et d'autres policiers de Montréal-Nord avaient l'habitude d'arrêter des jeunes sans raison dans le quartier et de les relâcher quelques minutes plus tard sans porter d'accusations, après les avoir abreuvés d'insultes dans leur voiture de patrouille.

Le Devoir

EN BREF

Communauto, c'est branché

La petite Leaf de Nissan fera son apparition dès l'an prochain à Montréal, en location dans le réseau de Communauto, pendant qu'Hydro-Québec planifiera avec le consortium Nissan-Renault les premiers éléments d'un réseau de bornes pour faciliter la recharge des voitures tout-électriques dans la région métropolitaine. Le programme d'achat de Communauto portera d'abord sur 50 Leaf, une voiture qui peut rouler jusqu'à 90 km/h, donc sur les autoroutes métropolitaines. Cette initiative de Communauto en fera le plus important parc de tout-électriques offert en libre service sur le continent. Le protocole de desserte électrique lie Hydro-Québec, la Ville de Montréal, les deux constructeurs, Québec, la Ville

de Québec et l'Agence de l'efficacité énergétique. — Le Devoir

Développement durable: Québec fait un pas

Québec a décidé d'adhérer au Réseau des gouvernements régionaux pour le développement durable, qui regroupe, avec son adhésion, des États fédérés des cinq continents. En effet, le Québec est le premier État nord-américain à se joindre à ce mouvement, qui est à l'origine d'un Programme d'approche territoriale en matière de lutte contre les changements climatiques. Ce regroupement d'États est accrédité auprès de l'ONU et dispose d'un statut d'observateur au sein de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques. — Le Devoir

ROLEX



OYSTER PERPETUAL DATEJUST EN ACIER ET OR JAUNE 18 CARATS

Bijouterie
Gambard

Vente et service technique

630-A RUE CATHCART, CENTRE-VILLE MONTRÉAL (514) 866-3876

Congédié?

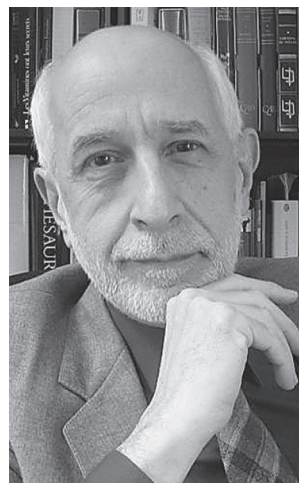
Voyez

François Gendron

avocat

LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514.845.5545



LE MONDE

PAKISTAN

Le n° 3 d'al-Qaïda est tué... pour la huitième fois

Saïd al-Masri, alias Moustafa Abou al-Yazid, numéro trois et responsable opérationnel d'al-Qaïda, a été tué fin mai, lors d'une frappe de drone américain dans les zones tribales du Pakistan frontaliers de l'Afghanistan a été annoncée hier un site de la nébuleuse terroriste et confirmée par les services de renseignement occidentaux.

Depuis la fondation d'al-Qaïda, en 1988, celui que l'on connaît surtout sous le nom de guerre de cheikh Saïd al-Mesri (l'Égyptien) est le... huitième «numéro 3» de l'organisation à disparaître. Sa mort, présentée comme «une grande victoire» par les services de renseignement américains.

Un responsable des services de sécurité pakistanais estime qu'Al Masri a probablement été tué lors d'une frappe aérienne le 21 mai, à 25 km à l'ouest de Miranchah, la principale ville du Nord-Waziristan, bastion des insurgés islamistes dans les zones tribales.

Selon le spécialiste de l'islam contemporain Jean-Pierre Filiu, qui consacre précisément une annexe à ces «numéros 3» dans son livre *Les Neuf Vies d'al-Qaïda*, la fonction de «numéro trois» est mise en avant

par les services occidentaux pour valoriser la neutralisation d'un cadre djihadiste d'importance, engagé aux côtés de Ben Laden et de Zawahiri. «Sur les huit "numéro trois", rappelle-t-il, à s'être ainsi succédés, quatre ont été tués dans des bombardements américains en Afghanistan, puis au Pakistan, deux ont été capturés au Pakistan et transférés sous responsabilité américaine, un est décédé de mort accidentelle [noyé dans le lac Victoria, en Afrique] et un autre de maladie. Ces "numéros trois" successifs étaient généralement les chefs militaires de l'organisation, mais la capacité opérationnelle d'Abou al-Yazid demeurait concentrée sur le Pakistan, où al-Qaïda s'est mobilisée sans réserve dans la campagne terroriste contre le régime d'Islamabad».

Un proche de Ben Laden

Ce militant islamiste précoce était né 17 décembre 1955 en Égypte, où il a participé à la fondation du djihad islamique aux côtés de son compatriote Aïmane al Zaouahri, actuel numéro deux d'al-Qaïda, au sein duquel le groupe se fonda ultérieurement.

Masri a accompagné Oussa-



Moustafa Abou al-Yazid

ma ben Laden lorsque celui-ci a quitté l'Afghanistan pour le Soudan en 1991 et aussi lorsqu'il y est revenu en 1996. Entre-temps, il s'est occupé de la comptabilité des activités commerciales du chef d'al-Qaïda.

Masri était l'un des dirigeants les plus solides d'al-Qaïda, dont il était le chef pour le

Khorasan, une région qui, dans l'esprit de l'organisation djihadiste, regroupe l'Afghanistan, le Pakistan, l'Ouzbékistan, le Tadjikistan et l'Iran.

Depuis mai 2007, Masri était le chef des opérations d'al-Qaïda en Afghanistan. Il est donc le responsable le plus haut placé de l'organisation à être tué depuis la frappe américaine qui avait coûté la vie à son chef militaire Mohammed Atef en novembre 2001 à Kaboul.

Selon Jean-Pierre Filiu, «Abou al-Yazid est sans conteste le plus important dirigeant d'al-Qaïda éliminé depuis l'investiture du président Obama à Washington». «Le bombardement, ajoute-t-il, où il a trouvé la mort s'inscrit dans le cadre de l'intensification des frappes de la CIA sur le Nord-Waziristan depuis l'attentat raté de Times Square, le 1^{er} mai 2010, revendiqué par les talibans pakistanais et inspiré par al-Qaïda. [...] En tout état de cause, l'état semble se resserrer autour de Ben Laden et de son adjoint Zawahiri, qui chercheront sans doute à se dégager par des provocations terroristes au Pakistan même, voire au-delà».

Reuters et Libération

RÉUNION DE PUNTA CANA

Cinquante pays au chevet d'Haïti

Punta Cana — Des représentants d'une cinquantaine de pays et des personnalités comme Bill Clinton se réunissent aujourd'hui à Punta Cana dans l'Est de la République dominicaine pour lancer un plan de reconstruction pour Haïti, dévasté par un séisme le 12 janvier.

«Le sommet mondial pour l'avenir de Haïti: solidarité au-delà de la crise» veut «créer des liens permanents de solidarité de la communauté internationale avec Haïti et servir de rampe de lancement au début des travaux de reconstruction», selon les organisateurs.

L'ex-président des États-Unis Bill Clinton, coprésident avec le premier ministre haïtien, Jean-Max Bellerive, du Comité intérimaire pour la reconstruction d'Haïti (CIRH), prendra la parole après le président haïtien, René Prével, et le président dominicain, Leonel Fernandez, ont-ils précisé. Le président de la Banque mondiale, Robert Zoellick, sera également présent.

M. Bellerive doit décrire le plan d'action pour la reconstruction d'Haïti, où le séisme a tué plus de 250 000 personnes et fait 1,3 million de sans-abri.

Au cours de la réunion, les participants feront un bilan des engagements des bailleurs étrangers.

Deux mois après la conférence des bailleurs de fonds de New York le 31 mars, qui a prévu de consacrer 10 milliards de dollars à Haïti sur cinq ans pour sa reconstruction, seul le Brésil a versé une première contribution de 55 millions de dollars, qui seront supervisés par la Banque mondiale.

Les participants examineront de près les projets de reconstruction, qui seront redistribués par groupe de pays. Les organisateurs souhaitent accélérer le versement des sommes promises par les pays donateurs, et ouvrir la porte à la participation de fonds privés.

Agence France-Presse

EN BREF

Washington et La Paz renouent

La Paz — Le secrétaire d'État adjoint américain pour l'Amérique latine, Arturo Valenzuela, a rencontré hier à La Paz les autorités boliviennes au cours d'une visite surprise saluée comme une «avancée» vers une reprise de la coopération entre les deux pays sans ambassadeurs depuis 20 mois. «Des avancées concrètes [...], jusqu'à plus de 99 %» ont été réalisées en vue d'un accord-cadre de coopération bilatérale, a déclaré le ministre bolivien des Affaires étrangères, David Choquehuanca, à l'issue d'entretiens avec M. Valenzuela. Le secrétaire d'État américain adjoint, dont c'était la première visite à La Paz, a estimé que les relations entre les deux pays se trouvaient «dans une phase nouvelle [...] sur la base d'un respect mutuel». Mais il a précisé qu'il n'y avait pas de date prévue pour la signature d'un accord. Le prési-

dent bolivien, Evo Morales, a précisé pour sa part que M. Valenzuela était «venu reprendre ce [les contacts] que nous avions fait progresser l'an dernier, et qui a été gelé pendant la période d'élections» fin 2009-début 2010. — AFP

Le bilan s'alourdit en Amérique centrale

Guatemala — La tempête Agatha a fait près de 300 morts et disparus ce week-end en Amérique centrale, la grande majorité au Guatemala, ont indiqué hier les autorités locales. Les pluies ont tué 152 personnes au Guatemala et 100 sont portées disparus, quelques dizaines d'heures seulement après l'éruption du volcan Pacaya, selon le Centre de coordination nationale face aux Catastrophes (CONRED). En outre, 155 000 habitants ont été évacués dans les zones à risques. — AFP



Dilma Rousseff

EVARISTO SA AFP



José Serra

EVARISTO SA AFP

BRÉSIL

La succession de Lula da Silva à la présidence prend la forme d'un duel

La candidate du président et celui de l'opposition sont les prétendants les plus sérieux au scrutin d'octobre

JEAN-PIERRE LANGELLIER

Rio de Janeiro — L'intense activité diplomatique du Brésil ne peut faire oublier qu'en 2010 son principal rendez-vous sera un événement politique intérieurement le 3 octobre, quelque 135 millions de Brésiliens se rendront aux urnes pour élire le successeur du président Luiz Inácio Lula da Silva. Si aucun candidat n'obtient plus de 50 % des suffrages exprimés, un second tour aura lieu le 31 octobre.

La campagne officielle s'ouvrira le 5 juillet. Elle se résumera, pour l'essentiel, à une lutte entre trois prétendants, deux femmes et un homme: Dilma Rousseff, 62 ans, dauphine choisie par le président Lula sous la bannière du Parti des travailleurs (PT, gauche); Marina Silva, 52 ans, adoubée par le Parti des verts (PV); José Serra, 68 ans, en lice pour le Parti de la social-démocratie brésilienne (PSDB, opposition).

La précampagne a commencé. Elle se transformera peu à peu en un duel, sans doute serré, entre les deux seuls postulants pouvant espérer succéder au président Lula le 1^{er} janvier 2011: Dilma Rousseff et José Serra. Selon le plus récent des sondages, Mme Rousseff aurait rattrapé son concurrent qui faisait jusqu'ici la course en tête avec une avance constante d'au moins 5 %. Mais ces données ne sont qu'indicatives. Au Brésil,

c'est la campagne radiotélévisée qui fait la différence dans la dernière ligne droite.

Des opposants

Mme Rousseff et M. Serra ont, dans leur curriculum politique, un point commun: tous deux furent de jeunes opposants à la dictature militaire (1964-1985). Elle, lycéenne

Aucun candidat ne peut prôner la rupture avec le président Lula qui est gratifié de l'appui de 76 % de la population brésilienne

idéaliste et déterminée, plongea dans la clandestinité, fut arrêtée, torturée, et purgea quatre ans de prison. Lui, président de l'Union nationale des étudiants au moment du coup d'État, choisit l'exil au Chili — où il fut rattrapé en 1973 par un autre putsch, celui contre Salvador Allende — avant de se réfugier aux États-Unis.

Ensuite, leurs parcours furent très différents. Mme Rousseff a mené une brillante carrière politico-administrative à Porto Alegre, la grande ville du sud du pays, avant de rejoindre tardivement le PT. Depuis 2005, elle était à Brasília une sorte de premier ministre, à la tête de la «Maison civile», le cabinet présidentiel.

Habité très tôt par une ambi-

tion politicienne, M. Serra a occupé, depuis 30 ans, tous les postes de la République: député, sénateur, plusieurs fois ministre, maire (de São Paulo), gouverneur (de l'État de São Paulo). Il a livré huit batailles électorales, en a perdu trois, dont la plus importante contre Lula da Silva à la présidence en 2002. Il sait que celle qui s'engage lui offre sa dernière chance de conquérir la fonction suprême.

«Je me suis préparé toute ma vie pour être président», répète M. Serra. Autoritaire et centralisateur d'instinct, il a, depuis sa défaite en 2002, appris à déléguer, à écouter, à unifier son parti, longtemps déchiré, autour d'un objectif: retrouver le fauteuil présidentiel occupé par son aîné du PSDB, Fernando Henrique Cardoso (1995-2002).

Faire mieux ? Son principal problème est d'ordre stratégique: il ne peut prôner la rupture avec un président Lula, gratifié d'une popularité stratosphérique (76 % d'opinions favorables). Il lui faut donc se démarquer subtilement du gouvernement actuel sans en renier l'héritage social.

D'où son slogan de campagne «Le Brésil peut plus»: sous-entendu, il peut pour-

suivre dans la voie de Lula da Silva, mais en faisant mieux. Il met en avant son expérience réussie de gestionnaire compétent et honnête. José Serra se présente en candidat «post-Lula», promettant d'être plus efficace dans les domaines qu'il juge prioritaires: éducation, santé, sécurité, commerce, infrastructures.

Lennui pour lui, c'est qu'en matière de continuité les électeurs pourraient bien préférer l'original: Dilma Rousseff reprend à son compte sans barguigner tout l'héritage de son mentor. Mais elle a pour principal handicap de n'avoir jamais connu l'épreuve des urnes.

Mme Rousseff et M. Serra, qui entretiennent des relations courtoises, ont d'autres traits communs: administrateurs performants et gros travailleurs, ils manquent de charisme. Au vu de leurs programmes, rien d'essentiel ne les sépare.

Depuis plusieurs mois, Mme Rousseff est en formation pré-électorale accélérée sous l'aile du président Lula, qui l'a fait connaître sur le terrain. Le chef de l'État la conseille gentiment: il lui a recommandé récemment de s'exprimer de manière «moins technique», d'être «plus directe» et «plus concrète». Réussira-t-il à transférer au moins une partie de sa popularité à sa protégée? De la réponse à cette question dépend l'issue du scrutin.

Le Monde

MOTS CROISÉS

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

1360

HORIZONTALEMENT

- Image déformée d'un objet donnée par certains systèmes optiques.
- Feuilles - Raconte en détail.
- Épingler - Action de ne pas consentir.
- Dieu - Cocos - Plaque utilisée en reliure.
- Émanait du roi - Ursuline.
- Pour désigner des objets - Partie d'un oiseau - Rapidement.
- Du nord - Charrie peu d'eau.
- Oiseau-trompette - Ne coule pas.
- Double règle - Athée - Allié.
- Coloré - Souverain musulman.
- Constate - Nichon.
- Sorties - La salamandre en est un.

VERTICALEMENT

- Évaluation.
- Nymphes des rivières - Botte d'épis.

- Change chaque année - Cabane russe - Au Japon.
- Bout de cigare - Oubliées.
- Grivoise - Soumettre à des vexations.
- Chafouine - Constaté.
- Praséodyme - Concentrer sur un point précis.
- Instrument agricole - Contrée.
- Encourage le toréador - Partie de l'oeil - Acide.
- Expédition de chasse - Comblée de présents.
- Housse - Filet de pêche.
- Sous un véhicule - Foncier.

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
S	A	C	R	I	L	E	G	E	R	I	
C	R	O	O	N	E	R	T	S	A	R	
R	A	B	L	E	S	O	U	P	I	R	
I	F	E	G	O	V	I	L	L	A		
P	A	S	S	A	B	L	E		E	D	
O	T	E	L	E	E	D	E	F	T		
P	N	E	E	S	V	E	N	U	E		
H	U	I	T	E	M	E	T	N			
I	S	L	A	M	U	R	T	I	N		
L	A	T	O	N	E	R	E	U	S	E	
I	N	T	I	M	E	U	N	I	T	E	
E	T	E	E	M	I	T	E	T	T	E	

1359

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

ÉDITORIAL

Israël

Le fiasco

Le fiasco est total. Il est ainsi, total, parce qu'au fond il est triple. Un, l'image d'Israël passablement écornée après son offensive contre Gaza en 2008-2009 est aujourd'hui encore plus ternie. Deux, la relation de cet État avec la Turquie voisine atteint désormais le point de rupture. Trois, le Hamas sort renforcé alors que sa popularité était en baisse antérieurement à l'assaut des militaires israéliens.

L'

image. À l'exception du Canada, et dans une moindre mesure des États-Unis, les chefs d'État et têtes couronnées de la planète ont condamné l'opération des commandos israéliens contre la flottille dite de la paix en des termes qui gommont toute équivoque. Quand ils ne se disaient pas «outrés» par la disproportion de l'attaque, ils se disaient «choqués» tout en réclamant l'organisation d'une enquête afin de faire la lumière sur un épisode qui s'est conclu par la mort d'une dizaine de personnes. Cette requête, ce désir d'une enquête, est totalement justifiée.

Car si les porte-parole de l'armée israélienne affirment que ses soldats se sont défendus, les membres de la flottille assurent, eux, que les premiers ont commencé à tirer alors qu'ils étaient encore dans les hélicoptères. Si cela est vrai, on peut comprendre aisément que les manifestants fassent le coup de poing avec ces soldats et non le coup de main une fois ces derniers sur le navire. À noter que l'abordage a été effectué, selon l'analyse de deux experts israéliens, par des commandos qui ont employé le mode opératoire conçu pour confronter des prises d'otages réalisées par des... terroristes bien armés.



SERGE TRUFFAUT

La Turquie. En tant que commanditaire de «la flottille de la liberté», la Turquie avait fourni tout logiquement le navire amiral. Il s'agit du *Mavi Marmara*. Et alors? C'est ce

lui-ci que les commandos ont abordé avec force au lieu de l'immobiliser en lui coupant les hélices comme le suggèrent, après coup il va sans dire, ces mêmes experts. Si cette recette avait été observée, il y aurait eu beaucoup moins de sang, pour ne pas dire pas du tout.

Toujours est-il que dans la foulée de cet acte, la rupture avec la Turquie est plus probable que l'inverse. Elle l'est d'autant plus que depuis l'arrivée de Benjamin Nétanyahou au pouvoir, les liens avec son homologue turc se sont passablement tendus. À telle enseigne, c'est écrit dans le ciel qu'Ankara va poursuivre, voire approfondir son recentrage diplomatique en direction de la Syrie et de l'Iran avec d'autant plus d'ardeur que sa popularité dans le monde arabe est à son zénith ces jours-ci.

Le Hamas. Maître de la bande de Gaza depuis 2007, le Hamas enregistrait recul sur recul sur le front de la popularité. Au lendemain de l'attaque israélienne, elle remonte à Gaza comme en Cisjordanie, fief de Mahmoud Abbas, président de l'Autorité palestinienne et principal concurrent de ce même Hamas. Autrement dit, dans les rapports de force musclés qui se poursuivent entre les uns et les autres, le Hamas va disposer d'une arme supplémentaire, Abbas étant mis dans l'obligation de se solidariser, même si c'est timide, avec son frère ennemi.

Premier ministre des Affaires étrangères de l'histoire de l'État d'Israël, Abba Eban avait coutume de dire que «les Palestiniens ne ratent jamais l'occasion de perdre l'occasion de faire la paix». C'est à se demander si le sujet de sa proposition ne devrait pas être remplacé par «les Israéliens».

Affaire Mulroney-Schreiber

Un mauvais exemple

C'était en septembre 2007. Fier comme un paon, l'ancien premier ministre Brian Mulroney lançait le premier tome de ses mémoires politiques. Un pavé de 1248 pages où il se présentait sous son meilleur jour. Il nous promettait une suite... qui nous est venue cette semaine sous la plume toutefois du juge Jeffrey Oliphant, qui a présidé la commission d'enquête sur ce qu'on a appelé l'affaire Mulroney-Schreiber. Un deuxième tome pas du tout, mais pas du tout à l'honneur de l'ancien premier ministre conservateur.

Inacceptable! Ce qualificatif revient à de nombreuses reprises sous la plume du juge pour décrire l'attitude de Brian Mulroney qui, tout juste après avoir quitté la fonction de premier ministre en juin 1993, mais alors qu'il est toujours député, entre en relations d'affaires secrètes avec Karlheinz Schreiber, homme d'affaires allemand, lobbyiste et intermédiaire de métier.



BERNARD DESCÔTEAUX

Dans un tête à tête dans une chambre d'hôtel de Mirabel, il accepte de faire pression pour un projet d'usine d'assemblage de véhicules militaires en contrepartie de 225 000 \$ (Schreiber dira 300 000 \$), payés en espèces sonnantes et trébuchantes en trois versements. Pas de contrat, pas de chèque et une déclaration tardive à l'impôt. Tout finissant par se savoir, M. Mulroney devra s'expliquer, aller en comité parlementaire, confesser son erreur de jugement, puis se défendre devant cette commission d'enquête.

Erreurs de jugement, plaïda l'ancien premier ministre. Le juge lui rétorque aujourd'hui avec fermeté que ce sont des erreurs inacceptables que d'avoir cherché de façon délibérée à camoufler sa relation avec Schreiber à de nombreuses reprises et de nombreuses façons. Comment en effet un ancien premier ministre, de qui on attend une attitude d'une exemplarité sans faille, peut-il manquer de jugement au point de contrevenir au code d'éthique que lui-même faisait adopter en 1985 pour les titulaires de charge publique et qui définissait des conditions strictes pour l'après-mandat?

Les travaux de la commission auront coûté 16 millions, ce qui est beaucoup pour étudier un problème aussi circonscrit que celui-ci. Mais la condamnation morale que prononce le juge Oliphant vaut la dépense pour peu que l'on se soucie du comportement éthique des hommes et des femmes en politique. En cette période où la méfiance du public envers les élus croît de façon exponentielle, il fallait un rappel fort des valeurs morales qui doivent être celles des élus. Le rapport du juge devrait être une lecture obligatoire pour les députés de l'Assemblée nationale qui sont à se doter, enfin! d'un code d'éthique.

L'histoire jugera, a déclaré Brian Mulroney, qui espère que l'on retiendra les moments forts de son passage en politique. Il est vrai que plusieurs de ses politiques ont transformé radicalement le pays, comme l'ALENA. Mais il aura commis dans sa vie privée des erreurs impardonnables dont il lui faut désormais porter le poids.

bdescoteaux@ledevoir.com

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX

Rédactrice en chef JOSEE BOILEAU

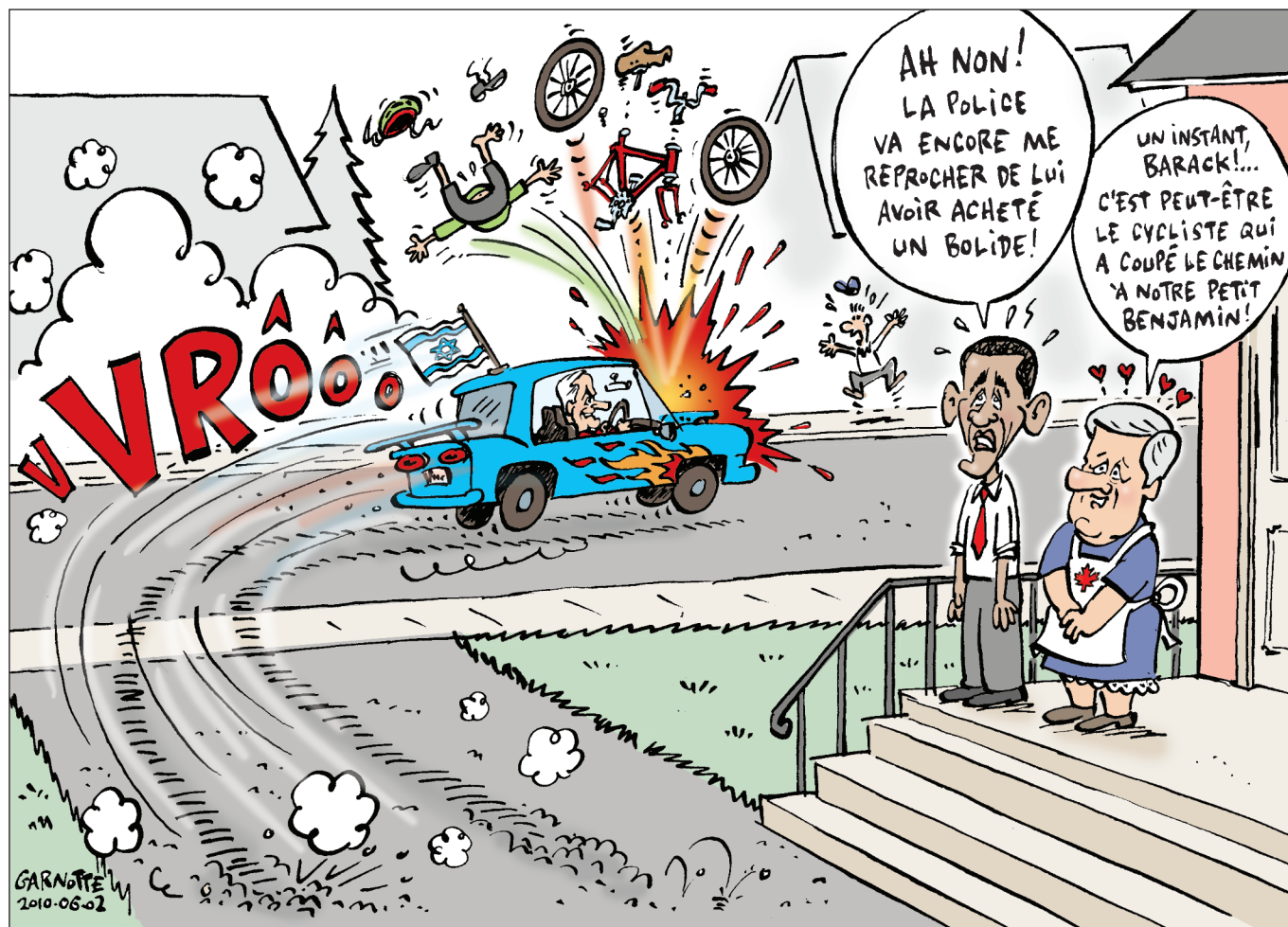
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE

Directeur de l'information ROLAND-YVES CARIGNAN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU

Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET

Directeur, ventes publicitaires JOSÉ CRISTOFARO



L E T T R E S

De quel droit?

Tout cela est insupportable. Il est loin, le temps où Israël évoquait cette terre de lait et de miel où les survivants des pogromes et de l'holocauste avaient enfin trouvé refuge. De quel droit aujourd'hui ce pays peut-il punir par un blocus le choix électoral des Gazaouis? Faudrait-il punir par un blocus le choix des Israéliens d'un gouvernement de faucons? Tout cela est insensé, et plus encore l'appui semble-t-il inconditionnel de notre gouvernement.

Micheline Marier
Montréal, 1^{er} juin 2010

La société, ennemi d'État?

Dans toute cette imbuvable saga des coûts stratosphériques liés au dossier de la sécurité pour la tenue du G8 et du G20, somme qui devrait être au-delà du milliard de dollars pour 72 courtes heures de rencontres entre intimes, il y a quelque chose comme un ras-le-bol collectif qui commence à prendre racine dans la population, qui demeure abasourdi par ces dépenses inacceptables et inexplicables d'un gouvernement qui nous impose de se serrer la ceinture collectivement. Quel affront!

Ce qui me révolte tout autant, c'est que l'ennemi dans toute cette histoire n'est nul autre que les citoyens, qui eux seront contents, sinon repoussés en dehors d'un vaste périmètre clôturé comme sur un champ de bataille. À la guerre comme à la guerre! La société civile, qui n'est pas invitée au triste banquet, serait-elle devenue l'ennemi d'État à repousser dans les tranchées? Je me pose de plus en plus la question. Et vous?

Gaëtan Fontaine
Montréal, le 31 mai 2010

Frapper l'imaginaire

Un milliard pour la sécurité! Un montant qui frappe l'imaginaire, insaisissable

pour le commun des mortels. Avec une telle somme, ce ne sont pas seulement les débordements que l'on cherchera à contrôler, mais aussi le message des manifestants qui osent s'opposer à cet imposant appareil répressif. Avec ce budget, l'opération camoufle sans doute des investissements massifs dans l'armée canadienne et les forces policières. Idéologie conservatrice, contrôle de l'information, répression de la dissension, obsession sécuritaire: la recette est historiquement bien connue.

Nos soi-disant représentants discuteront d'armement nucléaire, de guerres à l'étranger et d'économie mondiale. Ils décideront de manière antidémocratique du sort de milliards d'individus. Elle est là, la vraie violence: quand une poignée d'individus peuvent contraindre, sans rendre de comptes, le devenir de milliards d'autres. Pourtant, la GRC ne détiendra pas ces politiciens pour crime contre l'humanité ou pour activités terroristes, mais plutôt les manifestants pour... exercice de leurs droits fondamentaux!

Lors du G20 à Toronto, la violence ne proviendra pas des manifestants qui tenteront de franchir des barricades pour affirmer que cette poignée de politiciens ne les représentent pas. Elle proviendra de cette poignée de politiciens qui, autour d'un buffet, s'entendront pour réduire les dépenses en services publics, conviendront qu'il n'est pas souhaitable que les femmes africaines aient accès à l'avortement, de redoubler d'ardeur dans le carnage afghan, etc. Rien à voir avec quelques rues bloquées ou des graffitis...

Eloi Bureau
Gatineau, le 31 mai 2010

BP et les autres

Ce qui me sidère dans l'énorme catastrophe écologique du golfe du Mexique, c'est que la responsable BP ne soit pas ai-

dée par ses concurrentes. Par exemple, comment se fait-il qu'une compagnie comme Exxon, la plus riche au monde, n'ait pas offert son aide et son expertise à BP? En ce qui a trait au forage de puits secondaires pour endiguer la fuite, il me semble que l'union des grandes pétrolières accélérerait le travail. Quand un navire coule, celui se trouvant le plus près ne lui porte-t-il pas naturellement assistance?

Il est clair qu'aucune pétrolière ne veut être associée à la descente aux enfers de BP. Ces compagnies égoïstes, qui ne pensent qu'à faire des profits, devraient plutôt se dire qu'elles paieront toutes pour sa négligence. Plus cela prendra du temps à colmater le trou, plus elles paieront. Qu'elles s'activent, grand Dieu! C'est un cas de force majeure.

Sylvio Le Blanc
Montréal, le 1^{er} juin 2010

Alex 661 n'est pas représentative

Nous sommes des élèves de cinquième secondaire et nous avons été outrés par la médiocrité de la lettre d'Alex 661, que vous avez reçue en mai. Cette étudiante se plaignait entre autres des difficultés du français et de la réforme scolaire. Nous trouvons déplorable que le niveau de maîtrise de la langue de toute une génération soit évalué à partir d'un texte contenant 27 fautes d'orthographe sur plus ou moins 150 mots, et ce, sans inclure les erreurs de syntaxe et de ponctuation. Quelle honte!

Nous tenons donc à clarifier la situation et à rappeler à la population que notre français peut être de grande qualité, malgré notre mécontentement quant à la réforme.

Les élèves du groupe 503,
Académie Antoine-Manseau
Joliette, le 31 mai 2010

LIBRE OPINION

Laissez-nous le choix des moyens!

JOSEE BOUCHARD

Présidente de la Fédération des commissions scolaires du Québec

GAËTAN BOUCHER

Président-directeur général de la Fédération des cégeps

Nous représentons pas moins de 120 organisations du réseau de l'éducation, qui se trouveront toutes devant un problème de taille si le projet de loi 100 sur la réduction des dépenses est adopté tel quel. Le problème, c'est qu'il faudra réduire les dépenses de la même manière partout, dans toutes les commissions scolaires et tous les cégeps, qu'il faudra le faire essentiellement aux mêmes endroits et suivant une même logique, celle du «mur-à-mur» à la grandeur du Québec.

Or, les réalités de nos établissements sont contrastées, leur taille est différente, leurs dépenses administratives sont variables et leurs enjeux, fort diversifiés. Que l'on pense seulement au nombre de départs à la retraite, variable d'un établissement à l'autre, à la diminution de la population étudiante chez certains et à la hausse chez d'autres, aux difficultés de

recrutement du personnel qui ne sont pas les mêmes partout, et à l'éloignement géographique d'un certain nombre de commissions scolaires et de cégeps, alors que d'autres sont situés en centre urbain.

De cela, le projet de loi 100 ne tient pas compte. Non seulement fixe-t-il des cibles de réduction des dépenses, mais il prescrit en plus, par le menu détail et de façon tatillon, où et comment il faut s'abriter. À nos yeux, cette approche unilatérale est excessive et préjudiciable à la qualité des services offerts à la population étudiante et au bon fonctionnement de nos organisations.

Que l'on nous comprenne bien: il ne s'agit pas ici de «résister au changement», comme le prétend à tort le ministre des Finances, M. Raymond Bachand, ni de se soustraire à l'effort gouvernemental de retour à l'équilibre budgétaire en 2013-2014. Par le passé, nous avons contribué de façon significative et responsable à assainir les finances publiques et nous allons continuer de le faire.

Mais que l'on nous laisse, au minimum, le choix des moyens. C'est d'ailleurs l'approche privilégiée par le gouvernement du

Québec à l'occasion des compressions budgétaires des années 1990. Et les réseaux de l'éducation avaient tenu leurs promesses.

Il y a une bonne raison à cela: les commissions scolaires et les cégeps sont le mieux en mesure de trouver des solutions adaptées à leur contexte. Les compressions budgétaires prévues dans le projet de loi 100 sont importantes, elles conduiront à des choix difficiles, certes, mais nos réseaux sont encore les mieux placés pour les appliquer en tentant de réduire le plus possible l'impact sur les services à la population étudiante.

C'est pourquoi la Fédération des cégeps et la Fédération des commissions scolaires du Québec demandent conjointement des modifications substantielles au projet de loi 100. Nous voulons plus particulièrement que la responsabilité de déterminer les moyens d'atteindre la cible de 10 % de réduction des dépenses administratives soit laissée aux cégeps et aux commissions scolaires, qui s'engagent en retour à fournir à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport un plan de réduction de leurs dépenses de fonctionnement de nature administrative. Il s'agit là d'une proposition équitable et équilibrée.

IDÉES

Église du Très-Saint-Nom-de-Jésus

Le symptôme d'un manque de vision

PHYLLIS LAMBERT

Directrice de 1973 à 1986 du Groupe de recherche sur les bâtiments en pierre grise de Montréal (recension du patrimoine bâti du quartier Hochelaga-Maisonneuve)

SERGE JOYAL

Sénauteur, ancien député d'Hochelaga-Maisonneuve (1974-1984), l'auteur a été éduqué dans le quartier Maisonneuve et a fréquenté avec son école l'église du Très-Saint-Nom-de-Jésus au milieu des années 50

Un quartier, une ville — surtout si elle prétend au titre de métropole culturelle du Québec — ne peuvent s'improviser un avenir en «courant les chats de ruelle...». La manière dont est abordé l'avenir de l'église du Très-Saint-Nom-de-Jésus dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve, au sein des hautes sphères de l'administration publique, est symptomatique d'un manque de vision. Cette approche est risquée, voire dangereuse pour le raffermissement de l'identité de la ville, et surtout quelque peu méprisante de la population de ce quartier populaire.

C'est le sort réservé à l'orgue de l'église qui a alerté l'opinion: personne ne doute de sa qualité ni du fait qu'avant de concevoir qu'il quitte les lieux pour Toronto, comme autrefois les objets d'art du culte partaient pour les États-Unis, tout devrait être tenté pour le conserver ici. Nous nous le devons à nous-mêmes. Cet instrument de musique sacrée est rattaché à un édifice religieux dont le sort est encore plus incertain. L'état de sa conservation, si rien n'est entrepris, le condamnera à la disparition dans un proche avenir.

Lorsque les autorités publiques furent alertées, la première réaction en fut une d'agacement, sinon de répéter que là n'était pas la priorité, que beaucoup d'investissements avaient déjà été consentis pour le patrimoine religieux, ailleurs, et que finalement, ça n'entraînerait pas dans les objectifs des programmes en place.

Ancrée dans le quartier

Or, le sort de l'église du Très-Saint-Nom-de-Jésus (TSNJ) est indissociable de la trame du quartier Hochelaga-Maisonneuve, le plus intéressant et typique quartier de Montréal qui, jusqu'ici, a conservé son intégrité institutionnelle enracinée dans l'aménagement et l'histoire de ses édifices patrimoniaux, aussi bien civils, que religieux, institutionnels et privés.

Ce lieu rassemblait à l'intérieur de ses frontières toute la vie canadienne-française de son époque: ses classes laborieuses dans les rues latérales, son élite professionnelle et bourgeoise sur la rue Adam, au sud du boulevard Pie IX et sur la rue Lafontaine, son ancrage religieux dans



Le sort de l'église du Très-Saint-Nom-de-Jésus est indissociable de la trame du quartier Hochelaga-Maisonneuve, le plus intéressant et typique quartier de Montréal.

les presbytères, couvents, jardins d'enfance, écoles et églises, et sa base industrielle le long de la rue Notre-Dame, du port, et près de l'ancienne voie ferrée de la rue Ontario, son poumon commercial.

Ce quartier n'a pas évolué dans la désorganisation et l'improvisation: ses fondateurs, les frères Marius et Oscar Dufresne, voulaient qu'il soit une ville modèle, avec des bains publics, un marché qui ramenait la campagne à la ville, des parcs et des avenues, des terrains de jeux et des aires de repos. Eux-mêmes, fort riches, avaient élu domicile dans leur «château» en haut du quartier plutôt qu'à Outremont, comme la bourgeoisie francophone de l'époque.

Palmarès d'architectes

Même plus, la majorité des édifices civils ou religieux du quartier Hochelaga-Maisonneuve ont été construits par des architectes de renom, la plupart canadiens-français: ■ Marius Dufresne (marché Maisonneuve, bain Morgan, caserne des pompiers de la rue Letourneau, et le «château» de la famille) ■ Joseph Perrault (ancien bureau de poste d'Hochelaga) ■ Cajetan L. Dufort (hôtel de ville) ■ Albert Mesnard et Charles-Aimé Reeves (église du TSNJ)

■ Dalbé Viau et Alphonse Venne (église de la Nativité)

■ Joseph Venne (église de Saint-Clément de Viauville)

■ Donat-Arthur Gascon et Louis Parent (église du Très-Saint-Rédempteur)

■ Joseph-Pierre-Edmond Dussault et Émile-Georges Rousseau (église de Saint-Émile)

■ Emmanuel Doucet et Emmanuel Briffa (ancien théâtre Granada, maintenant théâtre Denise-Pelletier)

■ Onésime Généreux (ancien couvent Hochelaga, détruit par l'élargissement de la rue Notre-Dame)

C'est l'un des palmarès d'architectes francophones les plus représentatifs de l'époque en un espace urbain, somme toute, à taille humaine. Parce que ce quartier et ses édifices, voire son élite, ne craignent pas d'affirmer leur confiance en l'avenir en construisant de beaux et prestigieux édifices qui n'étaient ni banals, encore moins quelconques, comme nos gouvernements en construisent malheureusement trop souvent aujourd'hui. Ses dirigeants avaient d'ailleurs un grand respect de la population ouvrière qui trimait dur dans les biscuiteries de Viau, les chantiers navals de la Vickers, la su-

crerie St. Lawrence, les shops Angus, les manufactures de fil, les chaussures Corbeil, les tabacs McDonald, etc.

Approche globale

Cet urbanisme rendait sa population fière d'y appartenir. La preuve en est que bien que locataire à 80 %, elle déménageait toujours à l'intérieur même des frontières du quartier sans jamais vouloir le quitter.

Il est important de préciser que ce quartier trouve son identité et ses racines historiques dans tous ces édifices publics, commerciaux et industriels (banques), qui survivent au temps et donnent à Montréal une identité patrimoniale unique.

Ce qui est inacceptable, actuellement, c'est qu'en haut lieu on se lave les mains de l'avenir de l'église comme si celle-ci était une «verrue» du tissu urbain, reliquat encombrant d'un passé révolu.

Nous plaçons pour une approche globale à l'égard de l'avenir des édifices emblématiques du quartier Hochelaga-Maisonneuve. C'est l'ensemble de ce quartier que l'on doit pouvoir apprécier dans son identité historique et pérenne, avant d'autoriser le démembrement ou la disparition de l'un ou l'autre de ses points de repères et d'ancrage dans son histoire.

Concertation essentielle

La Ville de Montréal doit revoir la manière dont elle aborde la planification et le développement de ce quartier unique à Montréal. La ministre de la Culture doit modifier les paramètres d'appréciation de son rôle et de son mandat. Il faut resituer l'évaluation de cette église dans la trame humaine et culturelle de ce quartier unique. Monseigneur Jean-Claude Turcotte, de son côté, ne peut ignorer sa responsabilité à l'égard de la mémoire des fidèles dont les contributions, souvent modestes, ont servi à édifier ces temples.

Il est temps que les responsables se concertent pour sortir des cadres d'appréciation actuels, qui sont trop étroits et insuffisants pour tenir compte de l'effet de désintégration que ne manquerait pas de provoquer une approche de cas par cas insensible à l'impact global sur l'intégrité de ce territoire urbain. Ce milieu dynamique, appelé à demeurer un des quartiers les plus pittoresques de la ville où sont réunis et vivent dans un équilibre réel des groupes de toutes fortunes et d'activités diverses, a toujours su s'adapter aux changements sans se renier.

L'avenir de la ville est entre les mains de ceux et celles qui y vivent. Au moment où la population de Montréal se diversifie, à un rythme accéléré, l'importance de maintenir les points de repère de notre identité historique s'impose d'autant plus afin d'assurer que notre avenir ne soit pas en rupture avec nos racines culturelles.

Turcot: leadership demandé

MAUD COHEN

Présidente de l'Ordre des ingénieurs du Québec

La table est mise pour un long débat entre le ministère des Transports du Québec, tenant d'une solution classique et économique, et la Ville de Montréal, qui met en avant des questions d'urbanisme, de transport en commun et de qualité de vie. Un débat dont les enjeux touchent tout le Québec et qui risque de s'enliser faute de véritable leadership, alors que le temps nous est compté...

Deux visions très différentes s'affrontent. Le ministère des Transports du Québec présente un projet axé sur la fluidité de la circulation et la facilité de réalisation. La Ville de Montréal contre-attaque avec un projet séduisant, mais peu crédible. Un affrontement stérile dont les citoyens et l'économie de Montréal et du Québec risquent de faire les frais.

Nous sommes à l'ère du développement durable. Cela signifie qu'un projet comme Turcot doit être examiné en fonction de paramètres économiques, sociaux et environnementaux. Un échangeur, même stratégique, ne peut être conçu en fonction de la seule efficacité autoroutière, à plus forte raison lorsqu'il est situé en pleine ville. Chacun de nous, et en premier lieu les ingénieurs, doit en prendre acte.

Préoccupations

Le gouvernement du Québec compte largement sur le transport en commun pour atteindre ses cibles de réduction des gaz à effet de serre (GES) de 20 % d'ici 2020. Dans le Grand Montréal, toutes les initiatives en ce sens ont remporté des succès qui ont dépassé les attentes et plusieurs autres investissements sont prévus. Il est donc normal de miser sur le transport en commun pour réduire l'utilisation de l'automobile dans l'axe est-ouest, désengorger le centre-ville et réduire les émissions de GES largement dues au transport routier.

Faut-il pour autant réduire la capacité de l'échangeur dans cet axe? Pas avant d'avoir constaté l'efficacité des mesures substitutives. Par ailleurs, les pertes économiques liées aux bouchons de circulation dans le Grand Montréal atteignent 1,4 milliard de dollars en 2003. Améliorer la fluidité de la circulation est un objectif légitime, d'autant plus qu'il serait possible de restreindre l'accès aux automobiles par d'autres moyens.

Montréal veut limiter l'emprise de l'échangeur au sol pour récupérer et mettre en valeur des terrains à fort potentiel de développement. Ces terrains pourraient, en définitive, générer des investissements bien supérieurs au coût supplémentaire engendré. Montréal s'inquiète également de l'utilisation massive d'énormes talus sur la trame urbaine. Ces préoccupations sont très légitimes et doivent être, elles aussi, prises en compte dans la conception du nouvel ouvrage, même si elles en augmentent le coût direct.

Du leadership

Les enjeux soulevés par la reconstruction du complexe Turcot dépassent de beaucoup la problématique de l'échangeur autoroutier. Ils nécessitent une vision d'ensemble, une vision de développement durable qui touche l'organisation des transports et le développement socio-économique du Grand Montréal. L'intervention des plus hautes instances du gouvernement du Québec est nécessaire pour concilier de tels enjeux. Il s'agit, ne l'oublions pas, de la métropole du Québec et de la moitié de sa population!

Le leadership de Québec est d'autant plus important que le temps presse. L'ouvrage actuel est fortement dégradé et artificiellement maintenu en vie. Nous sommes convaincus que le ministère des Transports du Québec prend très au sérieux sa responsabilité d'assurer la sécurité des usagers et qu'il n'hésitera pas à fermer des sections de l'ouvrage en cas de doute. Mais combien de temps pourra-t-on maintenir la capacité intégrale de cet ouvrage hautement stratégique?

Nous exhortons le gouvernement, la Ville de Montréal et les groupes qui participent au débat actuel à tenir compte de cette réalité: les jours de l'ouvrage actuel sont comptés. Il faut en arriver rapidement à une solution et entreprendre les travaux de reconstruction au plus tôt. Pour ce faire, il faut s'entendre dès que possible sur un projet qui ralliera un maximum de partenaires. Un projet porteur d'avenir. C'est cela aussi, le développement durable.

Hommage à un grand homme

ÉMILIE BISSON

Gatineau

Il y a eu un an le 31 mai 2009, le Dr George Tiller était assassiné. Il pratiquait, depuis 1970, des avortements de premier, deuxième et troisième trimestre dans la clinique privée qu'il dirigeait à Wichita, dans l'État du Kansas, aux États-Unis. Il se spécialisait particulièrement dans les interruptions volontaires de grossesse au-delà de la 24^e semaine, dans les rares cas où des malformations graves et irréversibles au fœtus étaient diagnostiquées tardivement ou dans les cas où la grossesse compromettrait sérieusement la santé de la femme. Il a ainsi acquis une grande notoriété dans son milieu.

Notre société a besoin de ce type de médecins et le fait qu'il était l'un des rares spécialistes à offrir ce service est très préoccupant. Il a consacré l'ensemble de sa vie active à venir en aide aux femmes et à revendiquer leur autonomie. Il était un fervent défenseur de la liberté de choix de recourir à un avortement.

Obstacles

Pendant près de quarante ans, son parcours professionnel a sans cesse été parsemé d'obstacles. Tout au long de sa carrière, il a été la cible d'antagonistes radicaux au droit à un avortement professionnel et sécuritaire. Menaces, atteinte à l'intégrité phy-

sique, actes de vandalisme et poursuites judiciaires étaient tous des moyens utilisés tour à tour et sans relâche par les opposants farouches au libre-choix. Animé par un humanisme sans borne et une volonté inébranlable, il n'a jamais cessé de prodiguer des soins aux femmes qui en avaient besoin malgré la forte opposition à laquelle il faisait face.

Pour toute réponse, le Dr Tiller intensifiait les efforts pour encadrer et soutenir les femmes tout en acceptant et en assumant les risques associés encourus en tant que cible de choix. Ce courage lui a valu une renommée internationale. L'expression «attitude is everything» dont il faisait la promotion est une phrase toute simple qui réferait à un profond désir de paix, de respect et de tolérance. Fondamentalement, le Dr George Tiller était d'avis qu'une famille est capable de choisir, de façon consciente, éclairée et autonome, parmi les options qui s'offrent à elle lorsqu'elle fait face à une épreuve, y compris une grossesse risquée et complexe.

Importance du souvenir

Quelques mois avant son départ à jamais, j'ai été entourée par la bonté infinie de ce médecin exceptionnel. La peine, le désarroi et le sentiment d'impuissance que j'ai éprouvés à l'annonce de sa mort et qui m'ont rongés longtemps après se sont tranquillement transformés en une sorte d'énergie que j'arrivais tant bien que mal à saisir. Avec le temps, la réponse est venue d'elle-même.

J'ai commencé à canaliser cette énergie et à m'en servir pour continuer, à ma façon, l'œuvre de Dr Tiller. Le monde qui nous entoure nous envoie quotidiennement des messages concernant la place de l'avortement dans la société, messages qu'il ne faut pas ignorer ni prendre à la légère. De petits gestes concrets, s'informer et informer, constituent la clé pour laisser ouvert aux femmes le chemin des possibilités, du libre-choix. Et mon désir de pousser l'action plus loin ne fait que grandir, tous les jours.

Mais aujourd'hui, je m'arrête. Pour me souvenir. Je m'arrête pour cet homme qui a sacrifié sa vie pour celle des femmes. Pour le médecin qui, après avoir entendu parler du cas d'une femme qui est décédée à la suite d'un avortement réalisé dans un environnement non sécuritaire, a décidé de mettre à profit ses connaissances médicales et d'offrir des services d'interruption volontaire de grossesse aux femmes qui font ce choix. Je m'arrête pour me rappeler, célébrer cet homme pour qui la raison de vivre était la santé des femmes. C'est ne que pour repartir avec encore plus d'énergie, à l'image de cet homme de grand respect, médecin littéralement dévoué au bien-être des femmes et de leur famille.

Le Dr Tiller a sauvé tant de femmes et leur famille. Aujourd'hui, tant de femmes ont besoins de soins. Et celles-ci sont la raison pour laquelle il faut continuer le combat que menait avec fierté le Dr George Tiller.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Information générale et métropolitaine : Gérard Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Marco Bélair Cirino (général), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise (consommation), Jean Dion (sports), Louis-Gilles Francoeur (environnement), Lisa-Marie Gervais (éducation), Pauline Gravel (sciences), Brian Myles (justice et faits de société), Louise-Maude Rioux Soucy (santé), Philippe Papineau (pupitre) ; information politique : Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Guillaume Bourgault-Côté (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Alec Castonguay et Kathleen Lévesque (reporter) ; information culturelle : Michel Bélair (théâtre et cahier Culture), Stéphane Baillargeon (médiat), Frédérique Doyon (reporter), Caroline Montpetit (livres), Isabelle Paré (reporter), Odile Tremblay (cinéma), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Julie Carpentier (pupitre) ; information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), François Desjardins (reporter), Éric Desrosiers (reporter), Alexandre Shields (reporter), Dominique Remy (pupitre) ; information internationale : Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque (reporter), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives) ; Diane Précourt (responsable des pages thématiques) ; Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes) ; Michel Garneau (caricaturiste) ; Andréanne Bédard, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (cartoonistes) ; Paul Cauchon et Benoit Munger (responsables du site Internet), Jean-Jacques Coulombe et Émilie Folie-Boivin (communis Internet) ; Amélie Gaudreau (secrétaire à la rédaction) ; David Dumouchel et Étienne Plamondon-Émond (communis à la rédaction). DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Monique Bhérrer (Ottawa). PUBLICITÉ Sylvain Grimaud (directeur adjoint), Jean de Billy, Jennifer Boily-Demers, Jean-François Bossé, Marlène Côté, Stéphanie Déziel, Véronique Langlois, Amélie Maltais, Maria M. Motta, Claire Paquet, Elyssa Porlier, Chantal Rainville, Isabelle Sanchez, Nadia Sebaï (publicitaires), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire). PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Olivier Zuida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zemaits. INFORMATIQUE Yanick Martel (administrateur Web), Hansel Matthews (technicien informatique). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Sonia Chamberland (en remplacement de Caroline Simard) (responsable service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Marie-Lune Houde-Brisebois ; Jean-Robert Divers (responsable promotion). ADMINISTRATION Stéphane Roger (contrôleur), Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudine Chevrier, Véronique Page, Monique Proteau.

ACTUALITÉS

MARÉE

SUIVE DE LA PAGE 1

une profondeur de 2,6 km, soit un kilomètre de plus que le puits de BP à l'origine de la marée noire du golfe du Mexique. Et un autre projet pourrait démarrer d'ici deux ans à la frontière maritime entre Québec et Terre-Neuve, soit le projet de la société Corridor Resources Inc. Cette société entend procéder à des relevés sismiques dès l'automne prochain, dont les impacts pourraient toucher le côté québécois, qui fait toujours l'objet d'un contentieux entre Québec et Ottawa.

Amendement au budget

Hier, le député néo-démocrate d'Outremont, Thomas Mulcair, annonçait ce qui pourrait constituer la deuxième manche de cette nouvelle guerre parlementaire. Il évoquait en effet aux Communes l'idée de rallier tous les partis d'opposition autour d'un amendement au budget afin de disposer par un vote distinct d'un article qui propose d'enlever à l'Agence

canadienne d'évaluation environnementale (ACEE) le mandat d'évaluer les impacts des projets d'exploration sous-marine pour confier plutôt ce mandat à l'Office national de l'Énergie (ONE), l'organisme régulateur des projets et des flux transfrontaliers de pétrole et de gaz.

Cet amendement au budget, si l'opposition faisait bloc pour l'adopter, permettrait aux libéraux de voter pour le budget et contre le transfert de mandat en matière d'évaluation environnementale qui permettra, selon les écologistes et plusieurs parlementaires, de confier les projets d'exploration pétrolière à un organisme beaucoup trop près de cette industrie.

Les libéraux, explique Thomas Mulcair, « craignent plus que tout de déclencher des élections, ce qui serait la conséquence d'un rejet du budget. Par contre, le gouvernement Harper n'irait certainement pas en élection si le transfert de pouvoirs de l'Agence d'évaluation environnementale au profit de l'Office national de l'énergie était battu. Pas à quelques jours d'une rencontre des G8 et G20 et d'une visite de la reine au Canada ».

Si l'opposition faisait échec à ce transfert de mandat, elle pourrait aller encore plus loin par la suite en

déposant un projet de loi pour mettre en place à titre transitoire un certain nombre de normes sur l'exploration en mer, comme celle de recourir à la grande évaluation environnementale qui commande une audience publique pour permettre aux populations côtières de se prononcer sur les projets en préparation sans attendre le grand débat sur les futures normes. Pour l'instant, les normes se limitent à un examen réduit à la suite d'une modification réglementaire introduite en 2005 par Stéphane Dion, alors ministre titulaire d'Environnement Canada.

De plus, une nouvelle loi pourrait exiger des sociétés pétrolières qu'elles forent préalablement, plutôt qu'après le puits principal, le puits latéral de secours afin d'éviter en cas de fuites les délais d'intervention de deux à trois mois qu'exige cette méthode, la dernière que BP va tenter dans l'espoir de tarir enfin son puits du golfe du Mexique.

Allègement réglementaire

En 2005, le député bloquiste de Rosemont, Bernard Bigras, dénonçait le projet d'allègement réglementaire du ministre Dion, qui enlevait de la réglementation fédérale l'obligation de réaliser

une évaluation environnementale en profondeur, accompagnée d'une consultation publique, au profit d'une évaluation plus modeste qui exclut le public du débat.

Pour les sociétés pétrolières, même ces règles réduites sont trop strictes. Au début de l'année, elles réclamaient en chœur du fédéral qu'il leur enlève l'obligation de réaliser un puits secondaire latéral dans les trois mois suivant la percée du puits principal dans une nappe de pétrole.

De son côté, le ministre canadien de l'Environnement, Jim Prentice, a plaidé hier pour un allègement de la réglementation car, a-t-il dit, le Conseil canadien des ministres de l'Environnement a systématiquement réclamé une meilleure harmonisation des règles fédérales et provinciales. Thomas Mulcair l'a traité de « menteur » en citant ses propres demandes à l'époque où il était ministre québécois de l'Environnement.

Le député néo-démocrate a dû retirer ses paroles en raison des règles parlementaires, mais il n'a pas hésité à répéter l'accusation en entrevue.

Le Devoir

DIASPORA

SUIVE DE LA PAGE 1

notamment français. Il a été signé par des partisans de longue date d'Israël comme le philosophe Alain Finkielkraut, l'historien Pierre Nora, l'écrivain Pascal Bruckner, le psychiatre Boris Cyrulnik et le député européen Daniel Cohn-Bendit. Il dénonce tout particulièrement « la poursuite ininterrompue des implantations en Cisjordanie » qui est qualifiée de « faute morale ». Les signataires, que personne ne peut soupçonner de ne pas soutenir Israël, en appellent à une action des États-Unis et de l'Europe afin d'imposer un règlement pacifique. Selon eux, la politique actuelle du gouvernement de Benjamin Nétanyahou met en danger la survie même d'Israël, tel que rêvé par ses pères fondateurs.

Une autre voix

Après avoir été présenté au Parlement européen le 3 mai dernier, l'appel a recueilli plus de 6000 signatures de Juifs européens. Il s'inspire d'une initiative semblable lancée par les Juifs américains pendant la dernière campagne présidentielle: JStreet. Cet appel voulait faire entendre la voix des Juifs démocrates proches de Barack Obama face à l'influent lobby israélien, plus proche du Likoud.

L'un des principaux initiateurs de l'appel européen, l'ancien ambassadeur israélien en France Elie Barnavi, voit dans le drame entourant l'arrondissement récent d'une flottille d'aide humanitaire, un événement qui ne profitera qu'aux extrémistes de part et d'autre. C'est justement ce que veut éviter le manifeste, dit-il. « Nous savions que les réactions à l'appel seraient virulentes, mais nous ne nous attendions pas à autant d'appuis, a-t-il déclaré au Devoir. La situation est urgente. Nous ne pouvons plus nous permettre de ne faire entendre qu'une seule voix. Si nous ne faisons rien, l'État d'Israël court à sa perte ».

Membre du Parti travailliste, Barnavi milite depuis longtemps pour une intervention américaine musclée dans le conflit israélo-palestinien (voir l'entrevue qu'il nous accordait le 13 octobre dernier). Selon lui, il est encore temps pour Obama de faire entendre sa voix et de forcer Israël à stopper la colonisation et à négocier.

En Europe comme en Israël, les critiques de l'appel ne se sont pas fait attendre. Un contre-appel intitulé Raison garder a recueilli plus de 10 000 signatures, dont celles des philosophes Pierre-André Taguieff et Shmuel Trigano. Le Consistoire central de France a exprimé son « profond désaccord ». Selon la plus ancienne institution juive de France, il est « pour le moins léger » d'accuser Israël de faute morale alors qu'elle est la seule démocratie de la région et l'un des rares États du monde menacés d'élimination. Le premier ministre Benjamin Nétanyahou a déclaré au quotidien *Le Figaro* que les signataires du JCall « s'égarèrent ».

Réveiller la gauche

Mais l'appel des Juifs européens pourrait contribuer à réveiller une gauche israélienne souvent réduite au silence depuis les attentats terroristes de la seconde Intifada. Plusieurs écrivains, comme Abraham Yehoshua et Avishai Margalit, ont encouragé l'initiative. « Les meilleurs amis d'Israël ne sont pas forcément ceux qui refusent de critiquer sa politique », a déclaré l'ancien député de gauche Yogi Sari (Maretz). « Les négociations de paix peuvent traîner jusqu'à la fin des jours sans une intervention extérieure », déclarait l'historien Zeev Sternhell au magazine *Marianne*. Cet appel est d'autant moins passé inaperçu que la France de Nicolas Sarkozy, contrairement à celle de Jacques Chirac, est plutôt écoutée en Israël, dit Joav Tokar.

Elie Barnavi, qui n'a pas signé l'appel puisqu'il est israélien et non pas membre de la diaspora, veut maintenant passer à une étape supérieure. « Cet appel est là pour rester, dit-il. Il doit devenir une institution avec un budget et des porte-parole. Il n'y a pas de raison de ne pas faire entendre une autre voix. » Un grand rassemblement populaire pourrait avoir lieu à Paris en octobre prochain. Des signataires ont même souhaité qu'une initiative semblable prenne forme chez les intellectuels arabes. A quand un JCall de la diaspora arabe?

Correspondant du Devoir à Paris

GAZA

SUIVE DE LA PAGE 1

Le gouvernement israélien a cependant indiqué qu'il ne changerait pas sa politique, qui consiste à exiger que l'aide humanitaire à Gaza passe par des canaux qu'il contrôle lui-même ou que l'Égypte voisine surveille généralement à sa satisfaction.

Israël justifie ces mesures par la nécessité d'empêcher la livraison d'armes dans la bande de Gaza, qui est contrôlée par le mouvement islamiste Hamas depuis l'été 2007 et d'où plusieurs roquettes ont été tirées vers des villes israéliennes au cours des dernières années.

Dans le climat qui règne depuis la triste nuit de dimanche à lundi, le président égyptien, Hosni Moubarak, a ordonné hier l'ouverture pour quelques jours du point de passage entre son pays et l'enclave palestinienne, à Rafah, afin de permettre l'acheminement de l'aide humanitaire et le transfert de malades devant être opérés dans des hôpitaux bien équipés.

Conseil de sécurité

Dans la nuit de lundi à hier, le Conseil de sécurité de l'ONU, qui s'était réuni à la demande de la Turquie, a exhorté, dans une déclaration non contraignante, l'État juif à conduire une enquête « transparente, crédible, impartiale et rapide » ainsi qu'à libérer les six navires et les personnes détenues à la suite de l'abordage de la « flottille de la paix ».

Le Conseil a donc rejeté les nombreux appels à une enquête internationale. En revanche, il a exprimé son inquiétude quant à la situation humanitaire qui prévaut dans la bande de Gaza. Le communiqué diffusé par l'instance onusienne rappelle que les Nations unies ont, à plusieurs reprises dans le passé, fait part de leurs préoccupations « quant à l'entrée insuffisante de matériel pour répondre aux besoins élémentaires de la population et poursuivre la reconstruction ».

Le Conseil des droits de l'homme de l'ONU et la Ligue arabe ont organisé hier des réunions pour discuter du raid israélien.

Israël, qui avait averti qu'il empêcherait la flottille de se rendre jusqu'à Gaza, accuse les militants d'avoir déclenché les violences lundi en attaquant ses commandos avec des couteaux et des barres de fer. Les organisateurs de l'opération d'aide ont quant à eux affirmé que les militaires avaient ouvert le feu sans justification.

Des critiques en Israël

Même si l'on y perçoit assez peu de sympathie envers les militants propalestiniens, que les autorités ont accusés d'être de méche avec le Hamas, voire avec al-Qaïda, la presse et certains politiciens en Israël s'interrogent sur les préparatifs de l'opération de commandos.

Le chef de l'état-major, le général Gabi Ashkénazi, a dû reconnaître que ces derniers étaient mal équipés, tandis que le commandant de l'opération, dont l'identité n'a pas été révélée, a déclaré ne pas s'attendre « à une telle résistance de la part des activistes [...], puisque nous parlions d'une organisation d'aide humanitaire ».

Certains quotidiens ont réclamé la démission du ministre de la Défense, Ehoud Barak, mais dans l'ensemble, les éditoriaux et les commentaires sont loin de refléter les critiques qui fusent à l'étranger, quelques textes du quotidien de gauche *Haaretz* faisant toutefois exception.

Certains intellectuels israéliens de premier plan se sont montrés très critiques. « Nous nous plaçons nous même en état de siège internatio-

DÉMOCRATIE

SUIVE DE LA PAGE 1

avoir amorcé sa conférence par l'image d'une scène de Noël typique autour du sapin, rappelant l'effet dénaturant de la commercialisation de cette fête.

« La démocratie, tant qu'elle est dominée par le capital, débouche sur des problèmes d'action collective », dit-il. La récente crise économique fournit un exemple flagrant, voire « cataclysmique », de ces problèmes. Mais le véritable échec de la démocratie se manifeste beaucoup plus sournoisement, dans « l'éclatement de toute consistance dans la notion de démocratie ».

Le constat du syndrome du « tout m'est dû » arri-



JEAN-PAUL PELLISSIER REUTERS

Manifestation à Marseille, hier, pour réclamer la fin du blocus israélien de la bande de Gaza.

nal, ce qui est plus dangereux pour nous que le blocus de Gaza ne l'est pour les Gazaouis », a par exemple déclaré l'écrivain Amos Oz à la radio de Tsahal, comparant son pays à l'Afrique du Sud à l'époque de l'apartheid.

En Turquie, le ministre des Affaires étrangères, Ahmet Davutoglu, a demandé au président américain d'agir avec plus de fermeté avec son allié israélien. Lundi, Barack Obama s'était contenté de déplorer les pertes de vies humaines et de réclamer des explications au premier ministre israélien, Benjamin Nétanyahou. Depuis

deux jours, le premier ministre turc, Recep Tayyip Erdogan, condamne dans des termes très durs le raid israélien qui a coûté la vie à plusieurs de ses compatriotes.

Enfin, le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a révélé hier que le président de l'Autorité palestinienne, Mahmoud Abbas, entend poursuivre les négociations indirectes récemment entamées avec ses interlocuteurs israéliens.

Le Devoir Avec l'Agence France-Presse

Ottawa n'a pas réclamé le retour de ses ressortissants

HÉLÈNE BUZZETTI

Ottawa — Finalement, Israël a annoncé hier soir que tous les étrangers arrêtés lundi lors du raid naval seraient expulsés. Mais pendant les quelques heures où cette question était encore en suspens, le gouvernement canadien a encore fait cavalier seul en n'exigeant pas le retour immédiat de ses trois ressortissants. Les conservateurs estimaient qu'il n'était pas nécessaire de « faire du bruit ».

Les chiffres officiels fournis par Israël font état de 679 personnes interpellées lors de l'interception des navires d'aide humanitaire destinée à la bande de Gaza. De ce nombre, 45 avaient accepté d'être expulsés. Les autres avaient été conduits à la prison de Beersheva.

Au moins trois de ces prisonniers sont des Canadiens. Kevin Neish, 53 ans, est un militant pour la justice sociale. L'homme de Colombie-Britannique s'est déjà rendu au Guatemala et en Colombie pour jouer les boucliers humains. Mary Hughes Thompson, une dame de 76 ans originaire de Guelph, en Ontario, est à la tête de la campagne *Free Gaza* (Libérons Gaza). A l'origine, ses bénévoles vendaient des pâtisseries pour financer l'initiative. Le troisième Canadien est le journaliste Abbas al-Lawati, un diplômé en sciences politiques de l'Université Concordia qui travaille pour le journal *Gulf News*, aux Emirats Arabes unis. Aucun Canadien n'a été blessé pendant l'attaque de lundi, confirme le ministère des Affaires étrangères.

Pendant la journée hier, le Conseil de sécurité de l'ONU et la France, notamment, ont réclamé la libération immédiate de tous les prisonniers faits en eaux internationales. A Ottawa, le Bloc québécois et

le Nouveau Parti démocratique ont demandé au gouvernement s'il allait les imiter.

« Je demande si ce gouvernement, qui aspire [à siéger] au Conseil de sécurité, va appuyer la demande faite clairement par le Conseil de sécurité pour une enquête indépendante, transparente et conforme aux normes internationales, ainsi que la libération des prisonniers par les autorités israéliennes », a demandé le chef du Bloc, Gilles Duceppe.

Le premier ministre Stephen Harper a simplement répondu qu'il s'attendait « à ce que les faits soient présentés par toutes les parties impliquées dans cet incident ». Il a par la suite ajouté: « Je ne commenterais évidemment pas les cas consulaires spécifiques, mais le gouvernement a évidemment un accès consulaire et fournit des services consulaires à ces individus. » A aucun moment il n'a demandé le retour rapide des trois Canadiens.

A la sortie de la Chambre, le ministre d'État aux Affaires étrangères, Peter Kent, a été plus direct. « Le Canada ne croit pas qu'il soit nécessaire de faire beaucoup de bruit dans ce cas-ci. »

Pour le chef du NPD, Jack Layton, il s'agit d'une réponse « tiède ». Il n'a pas voulu dire s'il considérait légale ou non l'intervention d'Israël en eaux internationales. « Nous n'avons pas encore assez de détails », s'est-il justifié.

Le chef libéral, Michael Ignatieff, n'a pas voulu non plus s'aventurer sur cette pente glissante de la légalité de l'intervention israélienne. Il a toutefois qualifié les événements de lundi « d'incident regrettable qui a endommagé le processus de paix ».

Le Devoir

ve au bout d'un rapide survol de trois périodes historiques de la démocratie capitaliste. L'ère classique (1860 à 1930) produit biens et services, cultive le désir et accumule du capital. La période tardive (1930-1980) fait de la consommation le produit, manufacture le désir et reproduit le capital. C'est l'époque à laquelle émerge la politique-spectacle.

Enfin, l'ère post-moderne actuelle définit l'individu par sa consommation, fait proliférer le désir et érotise le capital. Mark Kingwell appelle alors à la barre une bande dessinée qui rappelle l'œuvre d'inspiration bédéesque de Roy Lichtenstein, et dont la bulle claironne « un impératif paradoxal du capitalisme post-moderne, selon lui: Enjoy! [Savourez, profitez, jouissez], whatever it is. »

Ce genre de tensions menace constamment la saine démocratie. Mais Mark Kingwell se dit plutôt optimiste et suggère quelques pistes de solution. Il rappelle d'abord l'importance de la « jointe

infinie » et ouverte du débat démocratique, en constante évolution. Par opposition au jeu fini qu'on retrouve dans les sports ou les compétitions, et où on attend un résultat.

« Le jeu infini est un trait central de la vie humaine, plus que la compétition en vue d'un résultat ou d'un avantage », dit-il.

Et enfin, il congédie le mythe du mérite. « Personne n'a le succès qu'il mérite. La contingence est l'aspect le plus important du succès. Ce qui réduit à néant la charge habituelle de la droite qui dit que les politiques réformistes sont motivées par l'envie. Je voudrais plus de justice et d'équité parce que j'envie ceux qui ont plus que moi? Cet argument tombe si on sait que tout succès est contingent... »

Avec la collaboration d'Émilie Bombardier Le Devoir

LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts

Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration : 514-985-3333

Comment nous joindre ?

La rédaction

Au téléphone 514-985-3333
Par télécopieur 514-985-3360
Par courriel redaction@ledevoir.com

La publicité

Au téléphone 514-985-3399
Par télécopieur 514-985-3390
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344
Par télécopieur 514-985-3340
Par courriel avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322
Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur 514-985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346
Par télécopieur 514-985-3390